



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

## CONFÉRENCE

### Quarante-troisième session

Rome, 1<sup>er</sup>-7 juillet 2023

**Rapport de la trente-sixième session de la Conférence régionale  
de la FAO pour le Proche-Orient  
(Bagdad [Iraq], Réunion des hauts fonctionnaires, 10-13 janvier  
et Session ministérielle, 7 et 8 février 2022)**



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture

NERC/22/REP

# RAPPORT

Bagdad (Iraq)

10-13 janvier

7 et 8 février  
2022

(Réunion  
hybride)

## **Trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient**

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles de l'auteur/des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2022

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request) ou adressée par courriel à [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO ([www.fao.org/publications](http://www.fao.org/publications)) et peuvent être achetés par courriel adressé à [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org).

*États Membres de la FAO dans la région Proche-Orient*

Afghanistan	Iraq	Pakistan
Algérie	Jordanie	Qatar
Arabie saoudite	Kirghizstan	République arabe syrienne
Azerbaïdjan	Koweït	Somalie
Bahreïn	Liban	Soudan
Chypre	Libye	Tadjikistan
Djibouti	Malte	Tunisie
Égypte	Maroc	Turkménistan
Émirats arabes unis	Mauritanie	Turquie
Iran (République islamique d')	Oman	Yémen

*Lieu et dates des précédentes sessions de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient*

Première	- Le Caire (Égypte), 2-14 février 1948
Deuxième	- Bloudane (Syrie), 28 août - 6 septembre 1951
Troisième	- Le Caire (Égypte), 1 <sup>er</sup> -9 février 1953
Quatrième	- Damas (Syrie)*, 10-20 décembre 1958
Cinquième	- Téhéran (République islamique d'Iran), 21 septembre - 1 <sup>er</sup> octobre 1960
Sixième	- Tel Amara (Liban), 30 juillet - 8 août 1962
Septième	- Le Caire (Égypte)**, 19-31 octobre 1964
Huitième	- Khartoum (Soudan), 24 janvier - 2 février 1967
Neuvième	- Bagdad (Iraq), 21 septembre - 1 <sup>er</sup> octobre 1968
Dixième	- Islamabad (Pakistan), 12-22 septembre 1970
Onzième	- Koweït (Koweït), 9-19 septembre 1972
Douzième	- Amman (Jordanie), 31 août - 9 septembre 1974
Treizième	- Tunis (Tunisie), 4-11 octobre 1976
Quatorzième	- Damas (Syrie), 9-16 septembre 1978
Quinzième	- Rome (Italie), 21-25 avril 1981
Seizième	- Nicosie (Chypre), 25-29 octobre 1982
Dix-septième	- Aden (République démocratique populaire du Yémen), 11-15 mars 1984
Dix-huitième	- Istanbul (Turquie), 17-21 mars 1986
Dix-neuvième	- Mascate (Oman), 13-17 mars 1988
Vingtième	- Tunis (Tunisie), 12-16 mars 1990
Vingt et unième	- Téhéran (République islamique d'Iran), 17-21 mai 1992
Vingt-deuxième	- Amman (Jordanie), 3-6 juillet 1994
Vingt-troisième	- Rabat (Maroc), 26-29 mars 1996
Vingt-quatrième	- Damas (République arabe syrienne), 21-25 mars 1998
Vingt-cinquième	- Beyrouth (Liban), 20-24 mars 2000
Vingt-sixième	- Téhéran (République islamique d'Iran), 9-13 mars 2002
Vingt-septième	- Doha (État du Qatar), 13-17 mars 2004
Vingt-huitième	- Sanaa (République du Yémen), 12-16 mars 2006
Vingt-neuvième	- Le Caire (Égypte), 1 <sup>er</sup> -5 mars 2008
Trentième	- Khartoum (République du Soudan), 4-8 décembre 2010
Trente et unième	- Rome (Italie), 14-18 mai 2012
Trente-deuxième	- Rome (Italie), 24-28 février 2014
Trente-troisième	- Rome (Italie), 9-13 mai 2016
Trente-quatrième	- Rome (Italie), 7-11 mai 2018
Trente-cinquième	- Mascate (Oman), 21-22 septembre 2020 (en visioconférence)
Trente-sixième	- Bagdad (Iraq), 10-13 janvier (en visioconférence) et 7 et 8 février 2022 (modalités hybrides)

\* Connue sous le nom de République arabe unie du 01/03/1958 au 28/09/1961.

\*\* Connue sous le nom de République arabe unie jusqu'au 02/09/1971.

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Pages</b>
<b>RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS</b>	vi
	<b>Paragraphes</b>
Organisation de la session	1-3
<b>Réunion des hauts fonctionnaires</b>	
<b>I. Questions liminaires</b>	
Séance d'ouverture	4-7
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	8-9
Désignation du Vice-Président	10
Désignation du Rapporteur	11
<b>II. Questions relatives aux politiques et à la réglementation régionales et mondiales</b>	
A. Transformer les systèmes agroalimentaires pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord	12-17
B. Résumé des recommandations formulées par les commissions régionales	18-25
C. Prise en compte systématique des questions de genre et autonomisation des femmes dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord	26-29
D. La transformation des zones rurales en faveur de l'emploi et des revenus des jeunes – L'innovation comme accélérateur de la transformation des systèmes agroalimentaires	30-35
E. Transformer les systèmes agroalimentaires en faveur d'une alimentation saine pour tous – Mettre le commerce au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord	36-41
F. Une agriculture plus verte pour assurer un redressement durable et lutter contre le changement climatique – Accélérer l'action menée contre le changement climatique	42-48
G. Renforcer la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition – Covid-19 et résilience des systèmes agroalimentaires de la région	49-54
<b>III. Questions relatives au Programme et au budget</b>	
A. Résultats régionaux, priorités, les quatre améliorations et les objectifs de développement durable	55-63
B. Programme de travail pluriannuel 2022-2025 de la Conférence régionale pour le Proche-Orient	64-66
C. Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation	67-72
D. Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique	73-77
<b>IV. Clôture de la Réunion</b>	
A. Déclaration ministérielle	78
B. Adoption du rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires	79
C. Allocution de clôture	80-84

## Session ministérielle

### V. Questions liminaires

Allocution du Directeur général de la FAO	85-86
Déclaration du Premier ministre de l'Iraq	87
Allocution du Président indépendant du Conseil de la FAO	88
Déclaration du Président de la trente-sixième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient	89
Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)	90
Déclaration de la porte-parole des organisations de la société civile	91
Déclaration du porte-parole du secteur privé	92

### VI. Tables rondes

A. Table ronde ministérielle I: Sécurité alimentaire et alimentation saine pour tous en vue d'améliorer la nutrition et les conditions de vie	93-96
B. Table ronde ministérielle II: Bâtir des communautés rurales résilientes en vue d'améliorer la production, l'environnement et les conditions de vie	97-100
C. Table ronde ministérielle III: Redressement vert et action climatique en vue d'améliorer la production et l'environnement	101-104

### VII. Autres questions

A. Date et lieu de la trente-septième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient	105
B. Élection du Président et des vice-présidents de la trente-septième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient	106
C. Adoption de la Déclaration ministérielle	107
D. Adoption du rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires	108-109

### VIII. Questions finales

Adoption du rapport de la Conférence régionale	110
Clôture de la session	111-113

### Annexes

	Pages
Annexe A – Ordre du jour	25-26
Annexe B – Liste des documents	27-28
Annexe C – Déclaration ministérielle	29-30

## RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

### Questions portées à l'attention du Conseil

#### **Réunion des hauts fonctionnaires**

- *Résultats régionaux, priorités, les quatre améliorations et les objectifs de développement durable (paragraphe 60 à 63)*
- *Programme de travail pluriannuel 2022-2025 de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (paragraphe 66)*
- *Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation (paragraphe 70)*
- *Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle stratégie de la FAO relative au changement climatique (paragraphe 75.b)*

#### **Session ministérielle**

- *Date et lieu de la trente-septième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (paragraphe 105)*
- *Élection du Président et des vice-présidents de la trente-septième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (paragraphe 106)*

### Questions portées à l'attention de la Conférence

#### **Réunion des hauts fonctionnaires**

- *Transformer les systèmes agroalimentaires pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (paragraphe 16 et 17)*
- *Résumé des recommandations formulées par les commissions régionales (paragraphe 24 et 25)*
- *Prise en compte systématique des questions de genre et autonomisation des femmes dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (paragraphe 28 et 29)*
- *La transformation des zones rurales en faveur de l'emploi et des revenus des jeunes – L'innovation comme accélérateur de la transformation des systèmes agroalimentaires (paragraphe 34 et 35)*
- *Transformer les systèmes agroalimentaires en faveur d'une alimentation saine pour tous – Mettre le commerce au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (paragraphe 40 et 41)*
- *Une agriculture plus verte pour assurer un redressement durable et lutter contre le changement climatique – Accélérer l'action menée contre le changement climatique (paragraphe 47 et 48)*
- *Renforcer la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition – Covid-19 et résilience des systèmes agroalimentaires de la région (paragraphe 53 et 54)*

#### **Session ministérielle**

- *Table ronde ministérielle I: Sécurité alimentaire et alimentation saine pour tous en vue d'améliorer la nutrition et les conditions de vie (paragraphe 95 et 96)*
- *Table ronde ministérielle II: Bâtir des communautés rurales résilientes en vue d'améliorer la production, l'environnement et les conditions de vie (paragraphe 99 et 100)*
- *Table ronde ministérielle III: Redressement vert et action climatique en vue d'améliorer la production et l'environnement (paragraphe 103 et 104)*

## **Organisation de la session**

1. La trente-sixième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient comprenait deux volets: la Réunion des hauts fonctionnaires, qui a eu lieu en visioconférence du 10 au 13 janvier 2022, et la Session ministérielle, qui s'est déroulée les 7 et 8 février 2022 selon des modalités hybrides.
2. En raison de la pandémie mondiale de covid-19 et des préoccupations liées à la santé publique qui en découlent, cette session s'est tenue selon des modalités hybrides, à titre exceptionnel et sans que cela constitue un précédent. Ainsi, certains représentants étaient présents à Bagdad (République d'Iraq), tandis que d'autres ont participé à la réunion à distance. Au préalable, le Directeur général avait organisé des consultations avec le Président de la trente-sixième session, le Gouvernement de la République d'Iraq et le Groupe régional pour le Proche-Orient.
3. La Session ministérielle a réuni 491 participants, dont 25 ministres et vice-ministres – 16 étaient présents en personne et 9 ont participé à distance. Y ont participé des délégués de 24 Membres de la région (sur 30) et 3 observateurs, ainsi que des représentants permanents de différents gouvernements auprès de la FAO et des représentants d'entités des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales de la région, du secteur privé, d'organisations de la société civile et du monde universitaire. La liste des pays participants est disponible sur la page web de la trente-sixième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, à l'adresse <https://www.fao.org/3/cb8646t/cb8646t.pdf>.

## **Réunion des hauts fonctionnaires**

### **I. Questions liminaires**

#### **Séance d'ouverture**

4. La Réunion des hauts fonctionnaires s'est ouverte sur les allocutions de M. Abdul-Hussein, qui s'est exprimé au nom du Président de la trente-sixième session, et de M. Abdulhakim Elwaer, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO, responsable du Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord.
5. M. Abdul-Hussein a souhaité la bienvenue aux participants et a donné des informations sur l'organisation et l'ordre du jour de la Réunion, ainsi que quelques conseils sur l'utilisation des outils de la plateforme Zoom durant la Réunion.
6. M. Abdul-Hussein a exprimé sa gratitude au Sultanat d'Oman pour avoir accueilli la trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient et à M. Qu Dongyu, Directeur général de la FAO, pour l'excellente préparation de la trente-sixième session, ainsi que pour l'aide que prête la FAO aux pays de la région en vue de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). M. Abdul-Hussein a insisté sur l'augmentation alarmante de la faim, de l'insécurité alimentaire aiguë et de la malnutrition dans la région, qui exige de transformer radicalement et de toute urgence les systèmes agroalimentaires de la région, afin de les rendre plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables. M. Abdul-Hussein a expliqué que les conclusions de la Réunion seraient présentées aux ministres lors de leur prochaine réunion à Bagdad (Iraq), afin d'éclairer leurs délibérations et leurs décisions. Il a souligné l'importance de la Réunion et a instamment invité les participants à prendre part activement à toutes les séances.
7. M. Elwaer a souhaité la bienvenue aux participants et a indiqué que la Réunion se tenait à une période cruciale, ajoutant que la trente-sixième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient était la première réunion d'une conférence régionale organisée depuis l'adoption du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO. Il a appelé l'attention sur les défis croissants auxquels la région est confrontée, notamment le changement climatique, les conflits, les crises prolongées et la pandémie de covid-19, et a insisté sur la nécessité de prendre de toute urgence des mesures exceptionnelles pour transformer les systèmes agroalimentaires dans la région, comme l'a fait valoir le Directeur général de la FAO. M. Elwaer a indiqué que la région accueillerait les deux prochaines sessions de la Conférence des Parties



à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), en Égypte (COP 27) et aux Émirats arabes unis (COP 28), lesquelles permettraient d'accélérer les efforts de la région en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets. M. Elwaer a mis en avant le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, qui appelle à transformer les systèmes agroalimentaires, afin de les rendre *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables, en vue d'améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie, en ne laissant personne de côté, et les quatre priorités régionales de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord. Il a assuré que la FAO aiderait les pays de la région à accélérer la transformation de leurs systèmes agroalimentaires.

### **Adoption de l'ordre du jour et du calendrier**

8. Les participants à la Réunion des hauts fonctionnaires ont approuvé et adopté l'ordre du jour (*annexe A*) et le calendrier.

9. La liste des documents établis aux fins de la trente-sixième session figure à l'*annexe B* et les déclarations peuvent être consultées à l'adresse <https://www.fao.org/3/nh884en/nh884en.pdf>.

### **Désignation du Vice-Président**

10. M. Saif Mohammed Al Shara, Ministre adjoint chargé de la diversité alimentaire au Ministère du changement climatique et de l'environnement des Émirats arabes unis, a été nommé Vice-Président de la trente-sixième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient par les participants à la Réunion.

### **Désignation du Rapporteur**

11. M. Hadi Hashim, Directeur du Département du suivi de la commercialisation et des prix du Ministère de l'agriculture de l'Iraq, a été nommé Rapporteur par les participants à la Réunion des hauts fonctionnaires.

## **II. Questions relatives aux politiques et à la réglementation régionales et mondiales**

### **A. Transformer les systèmes agroalimentaires pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord**

12. Cette séance introductive a ouvert la voie aux débats à suivre tout au long de la Réunion. M. Ismail Serageldin, Bibliothécaire émérite d'Alexandrie, Directeur et fondateur de la Bibliotheca Alexandrina et ancien Vice-Président de la Banque mondiale, a prononcé une allocution qui portait sur les priorités en matière de transformation des systèmes agroalimentaires dans la région. Dans son intervention, M. Serageldin s'est félicité du diagnostic de la FAO au sujet des difficultés auxquelles la région est confrontée pour parvenir à la sécurité alimentaire et éradiquer la pauvreté rurale, ainsi que des quatre priorités régionales. Il a insisté sur le fait qu'il fallait mettre en œuvre une transformation de grande ampleur, évoluer vers des politiques fondées sur la science et des réglementations fondées sur des éléments probants et remettre l'accent sur la réduction des inégalités géographiques et des inégalités de revenus, qui s'accroissent dans toute la région. À l'avenir, les approches telles que l'agriculture climato-intelligente pourront contribuer à l'accroissement de la productivité, au renforcement de la résilience et à la réduction des émissions. Les progrès technologiques (notamment l'intelligence artificielle, les biotechnologies et les technologies de l'information et de la communication [TIC]) peuvent permettre d'améliorer la quantité et la qualité de la production agricole et, dans le même temps, d'utiliser moins de ressources, de réduire les pertes et le gaspillage de nourriture, de gagner du temps et d'accroître l'efficacité de la main-d'œuvre, tout en mobilisant une génération d'agriculteurs plus jeunes.

13. M. Elwaer a animé une table ronde à laquelle ont participé M<sup>me</sup> Saadia Abderma, Présidente de l'Association régionale des agricultrices du Maroc, M. Fadi Jabr, Secrétaire général de la Fédération

arabe des industries alimentaires, et M. Ghazi Faiq Haji, Directeur général de la planification et du suivi au Ministère de l'agriculture et des ressources en eau de la région du Kurdistan (Iraq).

14. Les participants à la Réunion ont pris note des messages essentiels que la table ronde a permis de dégager, notamment les suivants:

- a) Les priorités régionales de la FAO ont été recensées au terme d'un processus inclusif et multipartite; elles traduisent les réalités et les besoins stratégiques de la région et offrent un cadre solide permettant de mettre la transformation des systèmes agroalimentaires au service de la réalisation des ODD dans la région.
- b) Le rôle du secteur privé, et en particulier de l'industrie agroalimentaire, est extrêmement important si l'on veut rendre les systèmes agroalimentaires de la région plus durables, plus résilients, plus inclusifs et plus efficaces, et parvenir à une meilleure nutrition pour tous.
- c) D'aucuns craignent que la région n'ait atteint un point de basculement dans la dégradation des ressources naturelles, et il est admis que des changements radicaux s'imposent au croisement de l'agriculture et de l'environnement: abandonner une agriculture source de dégradation pour créer une situation dans laquelle ce secteur devient la pièce centrale de la solution qui conduit à un avenir plus durable.
- d) Les producteurs sont au centre de tout processus de transformation et doivent posséder les connaissances et les capacités nécessaires pour pouvoir jouer un rôle actif dans la transformation des systèmes agroalimentaires de la région. Il faut aussi que les incitations dont ils bénéficient aillent dans ce sens.

15. Les participants à la Réunion ont pris note des messages essentiels qui sont ressortis des débats en séance plénière amorcés par la question suivante: «Comment la FAO peut-elle aider à accélérer la transformation nécessaire des systèmes agroalimentaires de la région?» Au cours des débats sur ce point, les participants:

- a) ont souligné qu'il était important d'intensifier les pratiques agricoles durables, qui tiennent compte de la nutrition et qui prennent en considération la question du genre, en s'appuyant sur des expériences concluantes, notamment celles consistant à aider les femmes rurales à cultiver des espèces végétales nutritives et économes en eau, afin de créer des moyens de subsistance vitaux, d'améliorer les résultats en matière de nutrition et de renforcer la participation effective des femmes dans les systèmes agroalimentaires;
- b) ont constaté que, outre la production agricole, la transformation et l'emballage des produits alimentaires avaient des incidences importantes sur la qualité et la sécurité sanitaire des aliments et la durabilité des systèmes agroalimentaires;
- c) ont reconnu qu'il fallait agir de toute urgence pour lutter contre le changement climatique et la dégradation des ressources, notamment en changeant de modèle dans le secteur agroalimentaire et en sensibilisant davantage la population de la région aux modes de consommation alimentaires durables;
- d) ont reconnu qu'il était important de changer de modèle en matière de politiques, afin de réaliser une transformation des systèmes agroalimentaires significative;
- e) se sont dits préoccupés par les niveaux élevés de pertes et de gaspillage de nourriture, qui pèsent sur les ressources naturelles limitées de la région, tout en soulignant l'accroissement des inégalités en matière d'accès aux aliments;
- f) ont mis en évidence qu'il était important d'adopter des approches territoriales pour gérer les différents systèmes agricoles et promouvoir l'innovation sociale à l'échelle locale, afin de s'assurer que la nourriture est suffisante, tant en quantité qu'en qualité;
- g) ont souligné les lacunes dans la région en matière de capacités institutionnelles, de données et d'éléments probants sur les questions liées aux politiques agricoles.

16. Les participants ont ensuite appelé les membres à:

- a) envisager de créer des réserves alimentaires stratégiques permettant de tenir jusqu'à trois mois, ce qui serait un moyen efficace de garantir la sécurité alimentaire et la résilience en cas de crises et de chocs, compte tenu de la grande dépendance actuelle à l'égard des importations;

- b) renforcer la prestation de services de vulgarisation et d'information fondés sur la science et la recherche, afin de favoriser l'adoption de techniques et de technologies novatrices qui permettent d'accroître la durabilité et la productivité de l'agriculture, de réduire les coûts de production, ainsi que d'améliorer l'efficacité des activités de transformation, de commercialisation et de logistique après récolte;
- c) soutenir davantage les microentreprises, petites et moyennes entreprises (MPME) agroalimentaires et le développement de liaisons entre les zones rurales et les zones urbaines, afin de satisfaire la demande alimentaire urbaine, tout en créant des possibilités de se procurer des moyens de subsistance convenables dans les zones rurales, en particulier pour les jeunes;
- d) s'employer à mettre en place les politiques intégrées et les investissements à grande échelle nécessaires pour créer les conditions propices à un secteur agroalimentaire prospère, y compris des investissements adaptés dans les infrastructures, notamment dans le stockage, les équipements et le transport.

17. Les participants ont également recommandé à la FAO:

- a) d'aider les pays à élaborer un programme régional de transformation des systèmes agroalimentaires qui soit en phase avec les aspirations et les projets nationaux et avec le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO;
- b) de renforcer l'élaboration, la mise en œuvre et l'adoption d'approches axées sur le nexus eau-énergie-alimentation et sur la gestion intégrée de l'eau, une priorité cruciale pour les pays de la région confrontés aux effets du changement climatique. Il s'agit notamment d'optimiser l'utilisation des engrais et des pesticides, l'efficacité de l'irrigation, la sélection d'espèces végétales économes en eau et l'utilisation des systèmes hydroponiques;
- c) de redoubler d'efforts pour lutter contre les disparités et les inégalités géographiques, socioéconomiques et entre les genres, qui ne cessent de croître, en particulier en adoptant des approches et des technologies novatrices et inclusives ou en les renforçant.

## **B. Résumé des recommandations formulées par les commissions régionales**

18. M. Alaa Azouz, Chef du service Vulgarisation agricole du Ministère de l'agriculture et de la bonification des terres de l'Égypte et Président de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO), et M. Ali Mohamed Al Shaikhi, Directeur général du Département des ressources halieutiques du Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'agriculture du Royaume d'Arabie saoudite et Président de la Commission régionale des pêches (CORÉPÊCHES), ont présenté, respectivement, les rapports de la CFPPO et de la CORÉPÊCHES. M. Mamoon Al Sarai Alalawi, Secrétaire de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale, a fait le point sur l'infestation de criquets pèlerins dans la région et M. Mohamed Al Hamdi, Fonctionnaire principal chargé des ressources en eau à la FAO, a exposé, à titre d'information, les résultats des travaux du comité technique conjoint de haut niveau sur l'eau et l'agriculture de la Ligue des États arabes.

19. La vingt-cinquième session de la CFPPO s'est tenue en visioconférence du 19 au 21 octobre 2021 et a été accueillie par l'Égypte. Elle comprenait une table ronde réunissant des experts de haut niveau et traitant du renforcement du dialogue intersectoriel régional sur les questions agricoles et forestières. Les participants à la Réunion ont pris note des messages essentiels du rapport de la Commission, notamment les suivants:

- a) Recommandations adressées à la Conférence régionale pour le Proche-Orient, à sa trente-sixième session:
  - i) reconnaître l'importance des interactions entre l'agriculture et les forêts à l'appui du développement durable et la nécessité d'envisager la sécurité alimentaire, l'agriculture, les parcours, les forêts et les autres aspects du développement rural de manière intégrée;
  - ii) examiner les questions intersectorielles qui concernent les forêts et les parcours ainsi que les systèmes agroalimentaires sous la forme d'un point inscrit à l'ordre du jour de sa prochaine session;

- iii) améliorer les interactions entre la CFPPPO et les membres de la Conférence régionale, y compris les délégations présentes à Rome, en vue de renforcer le dialogue intersectoriel sur les politiques et de veiller à ce que les questions importantes qui intéressent les forêts et les parcours au niveau régional figurent parmi les thèmes des sessions de la Conférence régionale.
- b) Recommandations adressées au Comité des forêts:
- i) renforcer davantage ses activités intersectorielles au moyen d'interventions visant à mettre fin à la dégradation des terres et à la déforestation ainsi qu'à promouvoir une gestion durable de l'agriculture, des parcours et des forêts, de façon à favoriser la mise en place de systèmes agroalimentaires qui soient à la fois plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus viables;
  - ii) élargir et renforcer ses travaux sur les parcours.
- c) Appel invitant les pays à:
- i) promouvoir des systèmes agroalimentaires efficaces, inclusifs, résilients et durables qui contribuent à une gestion durable des forêts et des terres;
  - ii) renforcer les mécanismes institutionnels à l'appui des approches sylvopastorales et agroforestières qui permettent d'intégrer la gestion des animaux d'élevage dans les systèmes de production axés sur les forêts et les arbres;
  - iii) porter leurs préoccupations d'ordre climatique liées aux forêts et aux parcours à l'attention de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient et à demander que celle-ci reconnaisse le rôle des forêts et des parcours dans les politiques et programmes de lutte contre le changement climatique;
  - iv) approfondir les connaissances sur les forêts en actualisant les cartes nationales du couvert végétal et en réalisant des inventaires nationaux des forêts.

20. La onzième session de la CORÉPÊCHES s'est tenue en ligne du 25 au 27 octobre 2021. Elle a réuni 40 participants, représentant sept des huit pays membres de la CORÉPÊCHES (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Iraq, Koweït, Oman, Qatar et République islamique d'Iran) ainsi que l'Organisation régionale pour la protection du milieu marin (ROPME), la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI), la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) et le Secrétariat de la FAO.

21. La Commission: i) a examiné et apprécié les progrès accomplis durant la période 2020-2021; ii) a décidé d'augmenter la contribution annuelle des membres, de 5 000 USD actuellement à 25 000 USD, et ce à titre temporaire, dans l'attente d'une décision sur le système contributif et l'échelle de la CORÉPÊCHES; iii) a adopté le Programme de travail de la CORÉPÊCHES pour l'exercice biennal 2022-2023, le budget des activités correspondantes étant estimé à 206 000 USD; et iv) a insisté sur un certain nombre de questions essentielles, notamment:

- a) l'importance du Système régional d'information aquacole et la nécessité de l'actualiser régulièrement, y compris en y intégrant les données recueillies au titre des exigences minimales en matière de communication de données sur l'aquaculture et les pêches de capture, fournissant ainsi des informations à jour sur la mise en œuvre des recommandations de la CORÉPÊCHES qui s'y rapportent;
- b) l'utilité d'une collaboration étroite entre les pays membres de la CORÉPÊCHES, notamment sur les questions relatives aux échanges et à la commercialisation, et entre la CORÉPÊCHES et ses pays membres, de façon à renforcer celle-ci et à accroître l'efficacité de l'appui qu'elle apporte à ses membres.
- c) Oman a appelé les pays membres de la CORÉPÊCHES à se joindre à la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR) et, plus particulièrement, à devenir parties à l'Accord de la FAO relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche INDNR.

22. Les participants à la Réunion ont pris note des messages essentiels qui sont ressortis des informations actualisées sur l'infestation de criquets pèlerins dans la région et des efforts déployés pour l'endiguer, à savoir:

- a) La lutte efficace contre l'infestation de criquets pèlerins en cours dans la péninsule arabique et la Grande Corne de l'Afrique, qui a débuté en 2019, et les précieux efforts que les États, la FAO et les partenaires ont déployés collectivement, qui ont permis de maîtriser cette infestation.
- b) Les préparatifs des réunions à venir des deux commissions chargées du criquet pèlerin (la trente-deuxième session de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale se tiendra à Djeddah [Royaume d'Arabie saoudite] en février 2022 et la dixième session de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale [CLCPRO] aura lieu à Alger [Algérie] en mai 2022).

23. Les participants à la Réunion ont pris note des principaux résultats de la troisième réunion du comité technique conjoint de haut niveau sur l'eau et l'agriculture de la Ligue des États arabes, y compris du fait qu'il importe, d'un point de vue stratégique, de renforcer la cohérence et la coordination entre les secteurs de l'eau et de l'agriculture, et de consolider l'interface entre la science et les politiques, grâce à la collecte et à la diffusion de données, à des études et à des consultations avec diverses parties prenantes.

24. Les participants ont ensuite appelé les membres à :

- a) adopter les recommandations formulées par les commissions régionales;
- b) prêter un appui aux unités nationales chargées de la lutte contre le criquet pèlerin, continuer à les renforcer et leur donner davantage de moyens d'action, y compris grâce à des législations et des ressources financières et humaines adaptées;
- c) renforcer l'engagement politique et le rôle moteur des ministères afin de stimuler les synergies et la coordination ainsi que l'échange d'expertise et de données d'expérience.

25. Les participants ont également recommandé à la FAO :

- a) d'accélérer la création de l'Organisation de gestion de la pêche et de l'aquaculture en mer Rouge et dans le golfe d'Aden;
- b) de continuer de prêter un appui aux commissions sous la forme d'une aide technique, de partenariats avec des organismes techniques et des institutions financières, et d'un renforcement des capacités, afin de permettre une mise en œuvre efficace de leurs plans d'action.

### **C. Prise en compte systématique des questions de genre et autonomisation des femmes dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord**

26. Avant la Réunion, les participants ont reçu une note d'information sur ce point. Cette note présentait les principales inégalités entre les genres, qui retardent une transformation inclusive et durable des systèmes agroalimentaires de la région, résumait les travaux de la FAO en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes rurales, et proposait un ensemble de recommandations invitant à adopter des approches porteuses de transformation pour lutter contre les normes et relations sociales inégalitaires qui caractérisent les systèmes agroalimentaires de la région.

27. Les participants à la Réunion ont pris note des messages essentiels qui sont ressortis de la table ronde animée par M<sup>me</sup> Valentina Franchi, spécialiste des questions de genre à la FAO. Les interventions des participants à la table ronde, à savoir M<sup>me</sup> Laura Tashjian (CARE Arménie), M<sup>me</sup> May Traboulsi (coopérative Rural Delights, Liban) et M. Walid Saleh, Conseiller technique principal de la FAO au Yémen, ont mis en lumière des exemples de mesures novatrices et porteuses de transformation visant l'égalité des genres qui ont été appliquées dans la région et ont confirmé les recommandations présentées dans la note d'information susmentionnée. Voici les principaux éléments mis en évidence lors de la table ronde :

- a) Il importe d'aborder la question de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes selon une approche systémique et de l'envisager comme faisant partie intégrante de la transformation et du développement ruraux.

- b) Il est nécessaire de disposer de données et de statistiques spécifiques au contexte et ventilées par sexe pour comprendre la contribution des femmes au secteur agricole et pour éclairer la prise de décision.
  - c) Les femmes peuvent véritablement apporter une contribution lorsqu'on leur offre des possibilités, les outils nécessaires et des plateformes pour participer à l'ensemble du processus de développement.
28. Les participants à la Réunion ont appelé les membres à:
- a) adopter des cadres d'action et des cadres juridiques qui:
    - i) garantissent aux femmes les mêmes droits que les hommes et une égalité dans l'accès aux actifs – en particulier les terres, les ressources et les services – et dans leur contrôle;
    - ii) améliorent les possibilités qui s'offrent aux femmes en matière d'emploi décent et d'entrepreneuriat dans l'agriculture et en zone rurale;
    - iii) réduisent la fracture numérique entre femmes et hommes pour permettre aux premières de participer et de tirer profit à égalité de la transformation numérique croissante des systèmes agroalimentaires;
    - iv) favorisent la cohérence des politiques et accordent la priorité aux questions intersectorielles qui visent de façon systématique les causes profondes des inégalités entre les genres.
  - b) continuer d'investir dans la production et la diffusion de données et de statistiques ventilées par sexe, par âge et toute autre dimension sociale pertinente, pour quantifier les disparités entre les femmes et les hommes dans l'agriculture, suivre les progrès accomplis au fil du temps et faire rapport sur les indicateurs et les cibles des ODD portant sur la problématique du genre et les systèmes alimentaires, comme les indicateurs 5.a.1 et 5.a.2 sur les droits de propriété des femmes;
  - c) réduire la charge de travail excessive des femmes, en fournissant les technologies, les services et les infrastructures nécessaires.
29. Les participants ont également recommandé que la FAO:
- a) renforce l'adoption d'approches globales porteuses de transformation en matière de genre, qui comprennent: des analyses prenant en compte l'âge et la dimension de genre, pour éclairer les politiques et les programmes; des méthodes de vulgarisation et de mobilisation des communautés favorisant un changement de comportement en faveur d'une égalité dans le partage des pouvoirs et dans les relations; et des interventions sur mesure de renforcement des capacités visant les autorités et les instances gouvernementales, les organisations et les prestataires de services qui travaillent dans le secteur agricole, afin de favoriser une égale participation des femmes aux systèmes agroalimentaires;
  - b) développe la mise en œuvre de projets et de programmes tenant compte des questions de genre, qui reconnaissent les rôles et les besoins spécifiques des femmes et des hommes dans l'agriculture et le secteur rural et qui permettent une égalité d'accès aux possibilités d'avancement socioéconomique de tous les groupes de population.

#### **D. La transformation des zones rurales en faveur de l'emploi et des revenus des jeunes – L'innovation comme accélérateur de la transformation des systèmes agroalimentaires**

30. Les participants ont reçu avant la Réunion deux documents élaborés par la FAO, intitulés *La transformation des zones rurales en faveur de l'emploi et des revenus des jeunes* et *Stratégie en matière d'innovation numérique pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord*. Ces documents portaient sur la nécessité de disposer d'un cadre de transformation rurale inclusive pour réduire les inégalités et préserver les moyens d'existence grâce à des chaînes de valeur agroalimentaires plus durables et plus efficaces, et sur l'importance d'exploiter les technologies numériques à cette fin. Les deux documents proposaient un ensemble de recommandations à l'intention des membres et de la FAO visant à intensifier le travail de l'Organisation sur la transformation rurale dans la région Proche-Orient

et Afrique du Nord, conformément aux priorités et aux besoins mis en avant lors de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient.

31. M<sup>me</sup> Dalia Abulfotuh, économiste à la FAO, a présenté un programme de travail intégré en faveur de la transformation rurale, comportant six interventions possibles interdépendantes pour résoudre les problèmes et saisir les occasions qui se présentent, ainsi que pour surmonter les revers que la pandémie de covid-19 a apportés. Ces interventions consistent à: i) adopter des approches territoriales de développement; ii) promouvoir l'innovation numérique inclusive; iii) renforcer les organisations de producteurs, ainsi que les services de vulgarisation et de conseil; iv) intensifier durablement la production agricole; v) développer des chaînes de valeur et des entreprises agroalimentaires concurrentielles et inclusives et vi) favoriser l'emploi décent pour les jeunes et les femmes.

32. Les participants à la Réunion ont pris note des messages essentiels qui sont ressortis de la table ronde animée par M. Jean-Marc Faurès, Responsable de programme régional à la FAO, en présence des intervenants suivants: M. Mohamed Bachri, Directeur de la Stratégie à l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA) au Maroc, M<sup>me</sup> Dina Najjar, spécialiste des questions de genre au Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), M. Saed Al Kharusi, de l'Organisation des agriculteurs d'Oman, et M. Ramy Boujawdeh, Directeur général adjoint de Berytech. Voici les principaux éléments mis en évidence lors de la table ronde:

- a) Les approches territoriales de la transformation rurale rassemblent différents secteurs. Elles reposent sur trois piliers majeurs de la durabilité: le pilier social (investir dans le capital humain et dans les services ruraux, notamment les services financiers), le pilier économique (rendre les territoires attractifs grâce au développement de chaînes de valeur inclusives) et le pilier environnemental (avec un accent sur l'eau, la terre et la biodiversité).
- b) La transformation rurale inclusive repose sur une participation équitable des femmes comme des hommes, en garantissant l'égalité des chances.
- c) Il est capital de travailler sur les normes liées au genre en vue de renforcer l'égalité des genres dans l'agriculture, compte tenu du fait que le secteur agricole est le principal employeur de femmes dans la plupart des pays de la région.
- d) Les innovations et les technologies peuvent aider à accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires destinée à les rendre plus inclusifs et plus durables, à condition que tout le monde ait accès aux infrastructures numériques et aux nouvelles technologies. Cela nécessite un environnement propice, qui passe notamment par l'établissement de stratégies du secteur public et par des investissements qui encouragent les initiatives privées, la recherche-développement, et la modernisation des services de vulgarisation, en tirant le meilleur parti des avancées en matière de technologies de l'information et des communications;
- e) Les pays de la région doivent investir dans la promotion des innovations agricoles (numériques, institutionnelles et sociales, notamment), dans les moyens d'action mis à la disposition des organisations de producteurs et dans des services de conseil et de vulgarisation modernes et tournés vers les marchés. Ils doivent également s'efforcer de favoriser des processus d'inclusion économique et des approches porteuses de transformation en matière de genre afin de multiplier les possibilités d'emplois décents et respectueux de l'environnement susceptibles d'intéresser les jeunes et les femmes, en encourageant les investissements dans le capital humain, les infrastructures et les services et en tirant parti des partenariats public-privé pour développer des chaînes de valeur plus efficaces et plus inclusives.

33. Au cours des débats sur ce point, les participants:

- a) ont souligné qu'il fallait donner aux femmes les moyens d'être les moteurs de la transformation rurale inclusive, en renforçant leurs capacités dans les secteurs de la transformation des produits agroalimentaires et les travaux artésiens et en reconnaissant le rôle qu'elles jouent ou peuvent jouer dans les communautés rurales;
- b) ont reconnu le fort potentiel des jeunes dans l'agriculture et la nécessité d'obtenir un soutien accru pour attirer des jeunes disposant d'une formation dans ce secteur, mobiliser les jeunes

- pour qu'ils aient emplois décents dans les activités rurales agricoles et non agricoles, et surmonter les revers que les jeunes ont subis depuis le début de la pandémie de covid-19;
- c) ont salué l'élaboration d'une stratégie régionale en matière d'innovation numérique et ont encouragé la FAO à accélérer son appui à la transformation numérique de l'agriculture en tenant compte des priorités et de l'environnement numérique des pays de la région.
34. Les participants à la Réunion ont appelé les membres à:
- a) mobiliser des investissements publics et privés dans les infrastructures locales et les services publics pour stimuler les investissements privés et permettre un développement rural intégré;
  - b) suivre des stratégies intégrées en matière de transformation rurale inclusive fondées sur les principes du développement des territoires, en adoptant des approches multisectorielles et multipartites et en tenant compte des priorités du Plan d'action régional de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028);
  - c) intégrer l'agroécologie, l'agriculture climato-intelligente et d'autres approches innovantes dans les politiques, les stratégies et les plans d'investissement nationaux pour augmenter de manière durable la productivité et les revenus des petits agriculteurs;
  - d) favoriser des chaînes de valeur agroalimentaires plus inclusives et plus durables, et mettre à disposition des mécanismes d'appui dans le domaine technique, ainsi qu'en matière de politiques et d'investissements, pour stimuler l'agro-entrepreneuriat, en particulier parmi les jeunes et les femmes;
  - e) élaborer des plans d'action réalistes, limités dans le temps et efficaces dans leur utilisation des ressources pour améliorer les infrastructures rurales, les services, la transformation numérique et la connectivité pour les petits producteurs, leurs organisations et les acteurs des chaînes de valeur et pour moderniser les services de vulgarisation et de conseil rural;
  - f) renforcer les systèmes de protection sociale tenant compte des questions de genre et la couverture de l'assurance sociale pour les travailleurs des systèmes agroalimentaires et assurer un accès universel à l'assistance sociale pour les populations rurales pauvres.
35. Les participants ont également recommandé que la FAO:
- a) aide les membres à mener la transformation rurale et agricole inclusive au moyen de l'intensification durable et du développement des chaînes de valeur, en accordant une attention particulière aux petits producteurs;
  - b) apporte son assistance aux membres pour l'élaboration de stratégies de transition numérique, notamment d'innovation numérique, de technologies et d'outils pilotes destinés à être mis en œuvre au niveau national, qui soient inclusifs et qui répondent aux besoins des petits producteurs;
  - c) aide les membres à encourager l'action collective et à renforcer les organisations de producteurs, notamment les associations de femmes et de jeunes et les coopératives;
  - d) appuie la promotion des services de vulgarisation et de conseil en tant que systèmes pluralistes et axés sur les marchés, en mettant l'accent sur le caractère inclusif, la prise en compte des questions de genre, l'innovation et la transformation numérique;
  - e) aide les membres à mobiliser des ressources et des investissements et à mettre en place un fort capital humain.

## **E. Transformer les systèmes agroalimentaires en faveur d'une alimentation saine pour tous – Mettre le commerce au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord**

36. Les participants ont reçu avant la Réunion deux documents élaborés par la FAO, intitulés *Transformer les systèmes agroalimentaires en faveur d'une alimentation saine pour tous* et *Le point sur les activités de la FAO dans le domaine de la nutrition*. Ces documents examinent la nécessité de transformer les systèmes agroalimentaires en faveur d'une alimentation saine pour tous: i) en promouvant une approche axée sur les systèmes agroalimentaires; ii) en utilisant le commerce, l'investissement et les technologies pour favoriser l'évolution vers la sécurité alimentaire et une meilleure nutrition; iii) en prenant systématiquement en compte la nutrition dans les politiques liées à la



production et à la consommation alimentaires et dans les dispositifs incitatifs; iv) en garantissant la sécurité sanitaire et la qualité des aliments; v) en réduisant les pertes et le gaspillage alimentaires; et vi) en ajustant les modèles d'activité des entreprises agroalimentaires et en améliorant l'accès aux intrants, aux ressources financières et aux marchés, en particulier pour ceux qui se trouvent actuellement dans une situation défavorable, comme les femmes et les jeunes en milieu rural, les migrants et les réfugiés.

37. M. Ahmad Mukhtar, Économiste principal à la FAO, a présenté un exposé montrant que la région Proche-Orient et Afrique du Nord dépend fortement des importations d'aliments pour satisfaire les besoins de sa population croissante. En 2030, elle satisfera 63 pour cent de sa demande de calories au moyen de produits alimentaires importés. Le commerce joue donc un rôle essentiel pour la sécurité alimentaire et la nutrition et ce constat doit être pris en compte dans les politiques pertinentes.

38. Les participants à la Réunion ont pris note des messages essentiels qui sont ressortis de la table ronde animée par M<sup>me</sup> Sarriya Bunyatova, Directrice de la Division de la réglementation du commerce du Ministère de l'économie de l'Azerbaïdjan, en présence des intervenants suivants: M<sup>me</sup> Sara Ashour, Chargée de l'analyse des politiques commerciales au Ministère égyptien du commerce et de l'industrie, M. Saad Hatem Mohammed, Économiste principal du Ministère de l'agriculture de l'Iraq, M<sup>me</sup> Fatma Brahim, Responsable d'unité au Ministère tunisien du commerce et du développement des exportations de la Tunisie, et M. Manzoor Ahmad, ancien Ambassadeur du Pakistan auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et ancien Directeur du Bureau de la FAO à Genève. Voici les principaux éléments mis en évidence lors de la table ronde:

- a) La pandémie de covid-19 a mis en évidence la dépendance de la région à l'égard des importations de produits alimentaires. Une meilleure préparation et des solutions régionales pourraient avoir aidé à améliorer la sécurité alimentaire dans la région dans une période si incertaine.
- b) Les liens entre le commerce et la sécurité alimentaire sont intrinsèquement complexes, car le commerce a des incidences sur toutes les dimensions de la sécurité alimentaire et de la nutrition, incidences qui sont souvent différentes d'un secteur à l'autre ou d'un groupe de population à l'autre.
- c) Il est nécessaire d'adopter des mesures incitatives qui poussent le secteur privé à investir dans le renforcement de l'agriculture ainsi que des marchés alimentaires et des chaînes de valeur aux niveaux national et régional. Le rôle de la science, de l'innovation et des technologies agricoles et non agricoles est tout aussi vital, car elles peuvent stimuler une croissance durable de la production alimentaire nationale et garantir la disponibilité d'aliments sains et sûrs et l'accès à de tels aliments.
- d) De nombreux pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord sont spécialisés essentiellement dans les liaisons en aval et la fourniture de matières premières. À l'avenir, les plans régionaux peuvent s'attacher davantage à encourager les investissements et la spécialisation dans des projets agro-industriels régionaux nutritifs à forte valeur ajoutée, comme les secteurs des produits laitiers, des jus et des aliments pour nourrissons.
- e) Les pertes et le gaspillage alimentaires constituent un problème sérieux dans la région, qui nécessite des mesures collectives et des stratégies fondées sur des éléments probants tout au long des chaînes de valeur.
- f) L'expérience montre que les politiques interventionnistes visant à isoler le marché intérieur perturbent les marchés et ne fonctionnent pas. Les subventions distribuées pour conserver des stocks énormes peuvent être mieux utilisées, en améliorant la qualité des semences et en reliant les exploitations aux marchés.
- g) Les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord peuvent mieux se positionner dans les négociations d'accords de libre-échange sans perdre de vue les objectifs de sécurité alimentaire, en rationalisant leurs tarifs intérieurs. Faute de cela, ces accords se traduisent par un détournement des échanges plutôt que par la création de flux commerciaux.
- h) La Grande zone arabe de libre-échange (GZALE) compte la plupart des pays du monde arabe et libéralise les échanges entre ceux-ci. Cependant, les restrictions relatives au commerce et d'autres restrictions induites par des mesures sanitaires, ainsi que les disparités

entre les pays et la médiocrité des infrastructures sont autant d'obstacles qui ont entravé le commerce intrarégional.

- i) Dans les pays en proie à un conflit, l'instabilité causée par des guerres continuelles pèse fortement sur les marchés agricoles internes et externes. La déflation de la monnaie locale et la faiblesse du revenu par habitant met à mal la capacité des populations vulnérables à se procurer des aliments sains face à l'augmentation des prix des denrées alimentaires, en particulier les céréales.

39. Au cours des débats sur ce point, les participants:

- a) ont salué les efforts déployés par la FAO pour contribuer à la transformation des systèmes agroalimentaires dans la région à l'aide d'approches innovantes et inclusives;
- b) ont insisté sur le rôle du secteur privé et des investissements dans l'agriculture, et sur la nécessité d'améliorer l'accès des systèmes agroalimentaires aux technologies agricoles et non agricoles;
- c) ont dégagé plusieurs priorités politiques pour la transformation des systèmes agroalimentaires en faveur d'une alimentation saine pour tous dans la région, notamment:
  - i) une meilleure intégration économique et un accroissement des échanges intrarégionaux, en tirant avantage des complémentarités des pays et en favorisant une utilisation optimale des ressources naturelles limitées, sachant que la coordination des politiques commerciales et l'harmonisation des normes sont essentielles;
  - ii) la diversification des sources d'importation;
  - iii) des politiques promouvant une alimentation saine;
  - iv) l'adoption d'outils numériques (par exemple, les certificats électroniques comme ePhyto) et les innovations institutionnelles.

40. Les participants à la Réunion ont appelé les membres:

- a) à envisager l'adoption d'un programme régional pour la transformation des systèmes agroalimentaires, l'accent étant mis sur l'instauration de systèmes agroalimentaires plus efficaces, inclusifs, résilients, viables et à dimension nutritionnelle plus marquée pour réduire la faim, la pauvreté et les inégalités socioéconomiques et éliminer toutes les formes de malnutrition aux niveaux infranational et national, et à prier la FAO d'appuyer la mise en œuvre de ce programme;
- b) à élaborer, avec l'appui de la FAO, de nouvelles mesures pour tirer profit du commerce, de l'investissement et des technologies pour développer des marchés régionaux et nationaux et des chaînes de valeur agroalimentaires qui favorisent la disponibilité et l'accessibilité à un prix abordable d'aliments sains pour tous, en mettant particulièrement l'accent sur les communautés marginalisées et les pauvres en milieu urbain;
- c) à promouvoir, avec l'appui de la FAO, l'adoption par les consommateurs de pratiques et de compétences propres à leur permettre d'évoluer vers une alimentation saine, sur la base de systèmes agroalimentaires durables;
- d) à aider le secteur privé à ajuster ses modèles d'activité, avec l'appui de la FAO, afin de stimuler la préférence des consommateurs pour une alimentation saine et de satisfaire leurs attentes à cet égard.

41. Les participants ont également recommandé que la FAO:

- a) appuie les membres dans leurs efforts pour transformer les systèmes agroalimentaires de la région, par:
  - i) la facilitation des échanges de connaissances, des concertations régionales sur les politiques et des activités de sensibilisation;
  - ii) une aide aux membres pour la mise en œuvre, au niveau national, des recommandations énoncées au paragraphe 32;
- b) se concentre et travaille davantage sur les moyens d'aider les membres à utiliser le commerce, l'investissement et les technologies pour stimuler la transformation des systèmes agroalimentaires et apporter la sécurité alimentaire;

- c) se penche sur le manque de connaissances dans les domaines sanitaires et phytosanitaires qui sont essentiels au bon déroulement des échanges.

## **F. Une agriculture plus verte pour assurer un redressement durable et lutter contre le changement climatique – Accélérer l'action menée contre le changement climatique**

42. Les participants ont reçu avant la Réunion deux documents élaborés par la FAO, intitulés *Une agriculture plus verte pour assurer un redressement durable et lutter contre le changement climatique* et *Financement de l'action climatique dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord*. Ces documents traitaient des problèmes critiques de durabilité qui menacent la sécurité alimentaire et qui ont des effets préjudiciables sur les écosystèmes terrestres et marins de la région, notamment sur les terres, l'eau, la biodiversité et les ressources marines et aquatiques, et mettaient en lumière la vulnérabilité au changement climatique et la nécessité de s'assurer que le redressement après la covid-19 soit fondé sur une gestion durable de ces ressources, afin de soutenir les moyens d'existence ruraux.

43. M. Abdel Hamied Hamid, Forestier principal à la FAO, a fait un exposé au cours duquel il a appelé l'attention sur les problèmes de dégradation des ressources naturelles associés aux pratiques agricoles non durables, et a souligné qu'il fallait passer à des systèmes agroalimentaires plus durables, plus inclusifs et plus résilients si les pays de la région voulaient parvenir à une situation de sécurité alimentaire et atteindre les ODD. M<sup>me</sup> Theresa Wong, Spécialiste des ressources naturelles à la FAO, a ensuite appelé l'attention sur le soutien que la FAO apporte aux pays pour obtenir des fonds destinés à financer l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets. Elle a souligné qu'il fallait renforcer les capacités des pays en vue d'améliorer leur accès à ces fonds.

44. Les participants ont pris note des six domaines d'action prioritaires dans l'écologisation de l'agriculture que M. Hamid avait mis en évidence dans son exposé: i) améliorer la productivité et la gouvernance de l'eau; ii) réduire la dégradation des terres et des sols et renforcer les mécanismes de gouvernance permettant la gestion durable des terres; iii) favoriser les solutions naturelles et le recyclage; iv) renforcer les mesures visant à la restauration des paysages et à la conservation de la biodiversité; v) adopter une approche écosystémique des pêches et de la production aquacole; vi) renforcer les mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets.

45. Les participants à la Réunion ont pris note des messages essentiels qui sont ressortis de la table ronde animée par M<sup>me</sup> Domitille Vallée, Conseillère technique principale à la FAO, en présence des intervenants suivants: M<sup>me</sup> Samia Maamer, du Ministère tunisien de l'agriculture, M. Rajab Abdel-Azim, Premier Sous-Secrétaire du Ministère égyptien des ressources en eau et de l'irrigation, M. Ahmed Hussain Tali, du Ministère iraquien de l'agriculture, et M. Ahmed Alzabi, du Ministère du changement climatique et de l'environnement des Émirats arabes unis. Voici les principaux éléments mis en évidence lors de la table ronde:

- a) Il existe, dans la région, de nombreuses initiatives visant à la durabilité des systèmes agroalimentaires et à l'atténuation des problèmes liés à la pénurie d'eau, à l'épuisement des ressources naturelles et au changement climatique. Pour renforcer ces initiatives, il faut adopter les politiques et réglementations nécessaires, favoriser les réseaux institutionnels, mettre en place des systèmes efficaces de suivi et d'évaluation et exploiter la recherche et l'enseignement aux fins de la sensibilisation et de la production de connaissances.
- b) Le rôle de l'innovation et de la technologie en tant qu'accélérateurs est essentiel s'agissant de soutenir la transition vers des systèmes agroalimentaires plus durables.
- c) Il est d'une importance stratégique de prendre des mesures concrètes à tous les niveaux, du pays aux exploitations, pour remédier à la pénurie d'eau, encourager l'adoption de pratiques durables et renforcer l'action climatique pour développer des chaînes de valeur respectueuses de l'environnement et économiquement viables qui procurent des moyens d'existence résilients tout en assurant la résilience des systèmes agroalimentaires.
- d) La région dispose de différentes occasions de porter à une plus grande échelle la mise en œuvre et le financement de l'action pour le climat dans les systèmes agroalimentaires, et de renforcer la participation aux processus mondiaux au titre de la CCNUCC, notamment en ce qui concerne la communication et le suivi des engagements climatiques nationaux.

Ces occasions sont notamment fournies par la tenue des deux prochaines sessions de la Conférence des Parties à la CCNUCC – en Égypte en 2022 (COP 27) et aux Émirats arabes unis en 2023 (COP 28) – ainsi que par la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique.

- e) La Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030) est pour les pays de la région une bonne occasion de renforcer leurs capacités, de nouer des partenariats et de mobiliser des investissements pour mettre en œuvre des programmes de restauration de grande ampleur visant à inverser les tendances actuelles de dégradation des ressources naturelles.
46. Au cours des débats sur ce point, les participants:
- a) ont souligné qu'il était important de trouver un équilibre entre l'expansion de l'agriculture et la disponibilité en ressources en eau;
  - b) ont reconnu les liens qui existent entre déforestation et dégradation des terres, y compris les risques d'inondation accentués par le changement climatique, et ont appelé à de grandes initiatives de restauration;
  - c) ont reconnu le potentiel de changement durable que recèle l'agriculture biologique, mais ont affirmé qu'il fallait élaborer des politiques et des réglementations en la matière;
  - d) ont souligné qu'il fallait renforcer la collaboration régionale en matière de gestion des bassins transfrontières, à l'appui de la sécurité alimentaire;
  - e) se sont dits préoccupés par les difficultés rencontrées par les pays en général et par les organisations de la société civile en particulier s'agissant de l'accès au financement de l'action climatique, et ont souligné qu'il fallait renforcer les capacités de conception de projets et de programmes qui renforcent la résilience et la capacité d'adaptation des systèmes agroalimentaires face au changement climatique;
  - f) ont souligné que la région était fortement touchée par la sécheresse et par les effets du changement climatique, et que la COP 27 et la COP 28 offriraient d'excellentes occasions de sensibiliser la communauté internationale à ce problème. Des efforts coordonnés de la part des pays et un plan commun sont nécessaires.
47. Les participants à la Réunion ont appelé les membres à:
- a) créer un mécanisme régional pour surveiller les effets du changement climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire dans la région;
  - b) veiller à ce que les programmes de redressement s'écartent de la voie suivie jusqu'à présent, en particulier des pratiques agricoles qui ont induit une dégradation des terres et des ressources en eau, un appauvrissement de la biodiversité et le détournement constant d'écosystèmes naturels fragiles;
  - c) accélérer le processus de coordination des politiques relatives à l'eau, à la sécurité alimentaire, au climat et à l'environnement, en prenant acte de la rareté des ressources en eau de la région et de la fragilité de ses écosystèmes, et en renforçant les mécanismes de coordination régionaux;
  - d) saisir les possibilités offertes par le mouvement mondial lancé dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes en vue de renforcer les initiatives en la matière.
48. Les participants ont également recommandé que la FAO:
- a) de continuer d'aider les membres à faire face aux problèmes de pénurie d'eau, à adopter des approches de gestion intégrée et durable de l'eau et à utiliser des ressources en eau non conventionnelles dans le cadre de l'initiative sur la pénurie d'eau menée par le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord;
  - b) d'élaborer des programmes portant sur les problèmes liés au changement climatique qui touchent l'agriculture et la sécurité alimentaire dans la région, d'aider les pays à surveiller les effets du changement climatique en créant un mécanisme approprié de surveillance, d'améliorer l'accès aux fonds et de mettre en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique;

- c) d'aider les pays à tirer parti de l'organisation de la COP 27 par l'Égypte et de la COP 28 par les Émirats arabes unis, à mettre en lumière les enjeux du changement climatique dans la région et à relever les défis qui en découlent;
- d) d'aider les membres dans leurs efforts de transformation des systèmes alimentaires aquatiques;
- e) d'aider les membres à mieux préserver la biodiversité et à assurer la prise en compte systématique de celle-ci et du changement climatique dans les politiques, programmes et mesures nationaux visant les différents secteurs de l'agriculture.

### **G. Renforcer la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition – Covid-19 et résilience des systèmes agroalimentaires de la région**

49. Les participants ont reçu avant la Réunion deux documents élaborés par la FAO, intitulés *Renforcer la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et Covid-19: effets et mesures prises pour y faire face dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord*. Ces documents traitaient des principales situations de stress à long terme et des chocs récurrents dans la région, ainsi que de leurs répercussions sur les systèmes agroalimentaires, la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens d'existence, et apportaient les éclairages et les enseignements réunis à ce jour sur les conséquences économiques et sociales de la pandémie de covid-19. Les deux documents proposaient un ensemble de recommandations visant à gérer de manière active ces chocs et ces situations de stress et à mettre en place des systèmes agroalimentaires résilients en adoptant une approche de gestion globale des risques.

50. M. Ayman Omer, Fonctionnaire principal chargé du programme de terrain à la FAO, a mis en évidence les facteurs de vulnérabilité structurelle de la région face aux catastrophes. Les effets cumulés de divers risques naturels ou causés par l'homme, y compris la pandémie de covid-19, sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans la région rendent encore plus impérative l'adoption d'une approche globale de la gestion des risques.

51. Les participants à la Réunion ont pris note des messages essentiels qui sont ressortis de la table ronde animée par M. Nasredin Hag Elamin, Représentant de la FAO en Égypte, en présence des intervenants suivants: M<sup>me</sup> Shahira Wahbi, Coordinatrice de la réduction des risques de catastrophe de la Ligue des États arabes, M. Mahdi Al-Kaisey, Conseiller du Ministre de l'agriculture de l'Iraq, et M. Ali Daoudi, Directeur adjoint de la formation doctorale et de la recherche scientifique de l'École nationale supérieure agronomique d'Algérie. Voici les principaux éléments mis en évidence lors de la table ronde:

- a) La vulnérabilité structurelle de la région découle principalement de la relation d'interdépendance et de renforcement qui unit changement climatique, pénurie d'eau et pénurie de terres productives, laquelle est aggravée par la croissance démographique.
- b) Il est important de renforcer les capacités des pays de sorte à atténuer autant que possible l'impact des crises par des initiatives telles que le maintien des capacités de production dans les zones urbaines et rurales, la constitution de stocks de nourriture et de moyens de production, la mise en place d'une infrastructure de marché adéquate, le renforcement des systèmes d'information et l'adoption de mesures de prévention.
- c) Il est important de mieux comprendre les risques associés au secteur agricole en appréhendant les coûts des répercussions et des différentes mesures prises dans les parties interconnectées des systèmes agroalimentaires.
- d) La réduction des risques de catastrophe est une préoccupation commune à l'ensemble de la région qui nécessitait une vision commune et une approche globale de la gestion des catastrophes et des risques, y compris des mesures concernant spécialement les crises alimentaires.

52. Au cours des débats sur ce point, les participants:

- a) se sont dits préoccupés par la tendance à l'aggravation de la faim, de l'insécurité alimentaire aiguë et de la malnutrition dans la région, qui témoigne de la vulnérabilité structurelle de cette dernière et des difficultés importantes résultant du télescopage et du chevauchement

de différents chocs, notamment des conflits, des phénomènes climatiques extrêmes et des organismes nuisibles et maladies transfrontières;

- b) ont pris note avec inquiétude des incidences graves, complexes, sans précédent et en constante évolution qu'entraîne la pandémie de covid-19 sur tous les aspects de la vie, à l'échelle mondiale et dans la région;
- c) ont salué les mesures des gouvernements et des acteurs du secteur agroalimentaire de la région qui ont permis aux systèmes agroalimentaires de résister aux chocs engendrés par la pandémie;
- d) ont pris note avec inquiétude des terribles difficultés que doivent affronter certains pays de la région du fait de divers facteurs, notamment les conflits, les troubles sociaux, et les crises financières et économiques;
- e) ont souligné qu'il fallait trouver un équilibre entre interventions à long terme et interventions à court terme, et ont insisté sur le fait qu'il fallait s'attaquer aux causes profondes des différents risques;
- f) ont pris note avec préoccupation de la lourde menace que les organismes nuisibles aux végétaux et les maladies animales transfrontières faisaient peser sur la sécurité alimentaire de la région, et ont indiqué que cette situation rendait nécessaires le déploiement d'efforts coordonnés et la constitution d'un fonds fiduciaire régional pour permettre une gestion efficace au moyen de la préparation, de mesures précoces et de prévention ainsi qu'au moyen de mesures d'intervention rapide;
- g) ont souligné qu'il importait de passer d'une gestion des catastrophes à une gestion active des risques au moyen d'une approche globale;
- h) ont souligné qu'il importait de renforcer les capacités des pays à adopter des approches programmatiques qui tiennent compte des conflits et qui soient inspirées par le principe consistant à ne pas nuire et par d'autres principes pertinents;
- i) ont reconnu que les plans et stratégies globaux devaient être soutenus par l'engagement et la volonté politique de tous les acteurs.

53. Les participants à la Réunion ont appelé les membres à:

- a) adopter une approche globale et multirisque pour la gestion des risques qui pèsent sur les systèmes agroalimentaires, notamment:
  - i) en mettant en place ou en renforçant une structure multirisque qui fait participer les différents ministères et les différentes entités intervenant dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation;
  - ii) en élaborant des politiques, des stratégies et des plans efficaces, fondés sur des éléments probants, inclusifs (genre, jeunes et groupes les plus vulnérables) et tenant compte des risques;
  - iii) en mettant en place ou en renforçant des systèmes d'alerte rapide multirisques et thématiques fiables;
  - iv) en augmentant la couverture et l'efficacité des systèmes de protection sociale et des systèmes d'assurance récolte et d'assurance du bétail, et en veillant à ce qu'ils soient réactifs face aux chocs et qu'ils tiennent compte de la dimension de genre, de l'âge, de la nutrition et des risques;
- b) en faisant du renforcement de la résilience l'un des piliers centraux des stratégies et des plans nationaux relatifs à la sécurité alimentaire;
- c) adopter une approche «Une seule santé» pour gérer efficacement les dangers et les risques biologiques dans les secteurs de la santé humaine, animale et végétale et de l'environnement, séparément et de manière transversale;
- d) renforcer la collaboration régionale pour lutter contre les organismes nuisibles et les maladies transfrontières, notamment en créant un fonds fiduciaire régional.
- e) allouer des ressources adéquates pour une gestion globale des risques dans les systèmes agroalimentaires, notamment pour les mesures proposées dans le présent document;
- f) augmenter l'investissement dans la science et dans la recherche ciblant le développement, la diffusion et l'adoption d'innovations (technologiques, institutionnelles, sociales, financières et en matière d'action publique) afin de renforcer la résilience.

54. Les participants ont également recommandé que la FAO:
- a) produise des éléments probants pour éclairer la gestion globale de risques multiples;
  - b) expérimente et encourage des approches et des pratiques innovantes pour gérer efficacement les risques multiples, notamment des bonnes pratiques en matière de réduction des risques de catastrophe et d'agriculture climatiquement rationnelle, au niveau de l'exploitation et en dehors – systèmes d'alerte rapide, mesures de prévention, programmes tenant compte des conflits et soucieux de la paix, protection sociale, assurance récolte et assurance du bétail réactives face aux chocs et tenant compte de la dimension de genre, de l'âge, de la nutrition et des risques;
  - c) aide les membres de la région, en collaboration avec les acteurs concernés, à définir et mettre en œuvre des stratégies, plans et programmes dans le cadre de l'approche «Une seule santé» et à lutter contre les organismes nuisibles et maladies transfrontières;
  - d) soutienne les mécanismes régionaux de réduction des risques de catastrophe tels que le mécanisme arabe de coordination pour la réduction des risques de catastrophe (Ligue des États arabes) et le réseau arabe de surveillance des catastrophes naturelles (Organisation arabe pour le développement agricole);
  - e) renforce les capacités des pays de la région d'adopter des approches globales de la gestion des risques et de l'accroissement de la résilience;
  - f) intensifie ses activités de mobilisation de ressources pour appuyer des programmes de grande qualité en matière de renforcement de la résilience.

### III. Questions relatives au Programme et au budget

#### A. Résultats régionaux, priorités, les quatre améliorations et les objectifs de développement durable

55. Les participants ont reçu avant la Réunion un document élaboré par la FAO, intitulé *Priorités dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord au regard du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO*.

56. M<sup>me</sup> Beth Crawford, Directrice du Bureau de la stratégie, du programme et du budget de la FAO, a présenté le Cadre stratégique 2022-2031 ainsi que les quatre améliorations (en matière de nutrition, de production, d'environnement et de conditions de vie). Le Cadre stratégique appuie la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au moyen de la transition vers des systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables, qui permettent d'apporter des améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie, en ne laissant personne de côté.

57. M<sup>me</sup> Crawford a insisté sur le fait qu'il était important d'adapter localement le Cadre stratégique, afin de prendre en compte les priorités et les contextes régionaux et nationaux, en s'appuyant sur les priorités régionales, les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et les cadres de programmation par pays de la FAO.

58. M. Jean-Marc Faurès, Responsable de programme régional à la FAO, a présenté un aperçu des résultats obtenus par la FAO lors de la période biennale précédente aux niveaux régional, sous-régional et national, y compris les progrès accomplis dans la mise en œuvre des principales initiatives de la FAO lancées par le Directeur général, notamment l'Initiative Main dans la main et l'Initiative 1 000 villages numériques.

59. M. Faurès a également présenté les priorités qui orienteront le programme de travail de la FAO dans la région au cours de la prochaine période biennale et a confirmé que les priorités établies étaient alignées sur le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO.

60. Au cours des débats sur les résultats et les priorités de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, les participants:

- a) ont noté les principaux progrès accomplis dans les activités de la FAO aux niveaux régional et national, y compris le renforcement notable du programme de terrain et les résultats obtenus aux niveaux régional et national dans le cadre des quatre priorités régionales;

- b) ont accueilli avec satisfaction le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, guidé par la transition vers des systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables pour des améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie, en ne laissant personne de côté, ainsi que les efforts déployés pour adapter le Cadre stratégique aux conditions, aux besoins et aux priorités spécifiques des membres dans la région;
- c) ont salué les mesures prises par la FAO pour axer son programme de travail dans les pays de la région sur une meilleure contribution à la transformation des systèmes agroalimentaires et à la réalisation des cibles des ODD liées à l'alimentation et à l'agriculture. L'Organisation a notamment mis l'accent sur quatre priorités régionales imbriquées, introduit de nouvelles modalités de travail et entrepris des initiatives inédites à l'échelle de la région et des pays;
- d) ont noté avec satisfaction l'attention portée dans le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO à une série d'accélérateurs pour stimuler les progrès et donner une ampleur maximale aux efforts visant la concrétisation des ODD, et le souci d'intégrer et d'intensifier l'utilisation des technologies, des innovations et des données, et de mettre davantage l'accent sur le renforcement de la gouvernance, du capital humain et du développement institutionnel dans toutes ses interventions;
- e) ont souligné qu'il était important de s'assurer que les principaux défis régionaux, notamment les organismes nuisibles et les maladies transfrontières des animaux et des plantes au niveau local, la pénurie d'eau, l'adoption d'innovations et de technologies, y compris en matière de collecte et de gestion des données, le renforcement des chaînes de valeur agroalimentaires, l'intégration du commerce régional et le soutien des petits producteurs, soient dûment pris en compte dans le programme de travail régional;
- f) ont insisté sur la nécessité de mettre en place de larges partenariats, réunissant les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les organisations et les coopératives de producteurs, les universités et les instituts de recherche, ainsi que les partenaires de développement, pour atteindre les objectifs et les cibles définis d'un commun accord dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et s'attaquer aux problèmes transfrontières régionaux. La plateforme régionale «Une seule santé» prévue par la FAO devrait permettre de consolider davantage le partenariat entre la FAO et un large éventail d'acteurs concernés.

61. Les participants ont approuvé la proposition de programme de travail au regard des quatre priorités régionales, des accélérateurs et des thèmes transversaux, et des stratégies et initiatives de l'Organisation, ainsi que les propositions visant à renforcer l'efficacité et l'efficacé du Bureau régional.

62. Les participants ont ensuite appelé les membres et la FAO à travailler ensemble à la réalisation des objectifs définis dans le programme en renforçant la coopération, en adoptant une stratégie bien articulée qui favorise les partenariats multipartites et en passant progressivement d'une approche axée sur les projets à une approche axée sur les programmes.

63. Ils ont également appelé l'Organisation à renforcer et à consolider encore les partenariats avec des organisations de la société civile, le secteur privé et d'autres acteurs pertinents de la région, à l'appui de la mise en œuvre du Cadre stratégique de la FAO.

## **B. Programme de travail pluriannuel 2022-2025 de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**

64. M. Serge Nakouzi, Représentant régional adjoint de la FAO, a présenté brièvement le Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour le Proche-Orient pour la période 2022-2025, qui décrit les objectifs généraux, les résultats et les mécanismes qui sous-tendent le fonctionnement de la Conférence régionale pour les années à venir.

65. Le Programme de travail pluriannuel est en phase avec le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et l'objectif fondamental consistant à améliorer l'efficacité et l'efficacé de l'Organisation grâce



à de nouvelles méthodes de travail, et notamment au renforcement de la gestion axée sur les résultats et à la participation à des partenariats.

66. Les participants se sont dits favorables à l'approbation du Programme de travail pluriannuel 2022-2025.

### **C. Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation**

67. Les participants ont reçu avant la Réunion un document élaboré par la FAO, intitulé *Grandes lignes et feuille de route de la «stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation»*.

68. La Scientifique en chef de la FAO, M<sup>me</sup> Ismahane Elouafi, a donné des informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation et a souligné que cette dernière serait un outil essentiel pour la mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation, l'objectif étant que la FAO donne aux Membres une direction globale et leur prête assistance dans l'exploitation des sciences et de l'innovation au service de la recherche de solutions durables, systémiques et adaptées au contexte pouvant conduire à des améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie sans que personne ne soit laissé de côté. M<sup>me</sup> Elouafi a fait savoir que le vaste champ d'application de la stratégie couvrirait tous les secteurs et toutes les composantes des systèmes agroalimentaires ainsi que tous les types de sciences et d'innovations, y compris les connaissances locales, traditionnelles et autochtones. La stratégie est élaborée dans le cadre d'une démarche inclusive et transparente à laquelle participent les acteurs les plus importants, et elle repose sur trois piliers: i) améliorer la prise de décisions fondées sur des éléments concrets et scientifiques; ii) promouvoir l'innovation et la technologie au niveau des pays; et iii) renforcer les capacités de la FAO afin qu'elle puisse mieux servir les pays. Le Conseil de la FAO, à sa cent soixante-huitième session, a réservé un accueil favorable à la stratégie et a formulé des orientations pour éclairer son élaboration.

69. Plusieurs éléments sont ressortis des débats qui ont eu lieu à la suite de la présentation:

- a) La stratégie doit tenir compte des particularités nationales et locales.
- b) La promotion de la science et de l'innovation dans la région doit commencer par une analyse réaliste de la situation de chaque pays car il existe de nombreuses différences et disparités entre ceux-ci.
- c) Comme certains pays présentes des similitudes, le renforcement de la recherche et de l'innovation entre pays permettrait d'augmenter l'efficacité et de mieux partager les connaissances et les informations par-delà les frontières.
- d) Il convient d'accorder une attention particulière aux petits producteurs, y compris s'agissant d'accroître leur productivité.
- e) Les pays de la région ont besoin d'aide pour mettre au point des innovations adaptées aux conditions locales.
- f) Les bureaux de pays de la FAO doivent jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de la stratégie.
- g) Il y a beaucoup d'innovations, mais elles ne sont pas utilisées de manière à atteindre leur plein potentiel. Par conséquent, l'accent doit être mis sur l'appui aux innovations existantes, afin de les transposer à plus grande échelle et de les dupliquer.
- h) L'accès, le transfert de technologie et les droits de propriété intellectuelle sont des éléments clés.
- i) La pénurie d'eau et la sécurité sanitaire des aliments sont des enjeux majeurs pour la région.

70. Les participants ont réservé un accueil favorable aux grandes lignes et à la feuille de route proposées pour la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation, et se sont réjouis du processus inclusif qu'il a été suggéré de suivre.

71. Les participants ont ensuite appelé les membres à fournir des contributions et des observations qui reflètent les priorités de la région lors du processus de consultation.

72. Les participants ont également recommandé que la FAO examine certains points de la stratégie, notamment les particularités des contextes locaux et les écarts entre les pays de la région, facilite l'accès et le transfert de technologies en accordant une attention particulière aux droits de propriété intellectuelle, tire parti des savoirs locaux et se penche sur le rôle des femmes et des jeunes qui produisent à petite échelle.

#### **D. Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle stratégie de la FAO relative au changement climatique**

73. Les participants ont reçu avant la Réunion un document élaboré par la FAO, intitulé *Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique*.

74. Le Directeur adjoint du Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement, M. Zitouni Ould-Dada, a fait le point de l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique et a souligné qu'il avait été recommandé, à l'issue de l'évaluation récente de la contribution de l'Organisation à l'action pour le climat (ODD 13), que la FAO se dote d'une nouvelle stratégie pour intensifier ses activités en rapport avec l'évolution du climat et mieux aligner cette stratégie sur son Cadre stratégique 2022-2031, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris sur le climat et d'autres grandes stratégies de la FAO. Les grandes lignes de la nouvelle Stratégie donnent une description de la vision de la FAO en ce qui concerne l'action pour le climat, des piliers de cette dernière et des résultats escomptés. La nouvelle Stratégie est élaborée suivant un processus de consultation et une démarche inclusive. Les Membres de la FAO ont été consultés de manière informelle à deux reprises et les grandes lignes de la Stratégie ont été présentées aux récentes sessions du Comité du Programme et du Conseil de la FAO, en novembre et décembre 2021. La mise au point du projet de stratégie se poursuit, de même que les consultations faisant intervenir les cinq conférences régionales et les bureaux régionaux de la FAO. Le projet final sera examiné pour approbation à la cent soixante-neuvième session du Conseil, en juin 2022. La Réunion des hauts fonctionnaires a été l'occasion de donner des indications sur l'élaboration de la nouvelle Stratégie dans une perspective régionale.

75. Au cours de leurs délibérations, les participants:

- a) ont insisté sur les conséquences majeures du changement climatique dans la région, réitérant que certains pays comptaient parmi ceux dont le produit intérieur brut (PIB) allait baisser d'ici à 2050 en raison des effets du changement climatique;
- b) se sont félicités que la nouvelle Stratégie relative au changement climatique soit élaborée selon un processus inclusif;
- c) ont souligné l'importance de la science, de la technologie et de l'innovation dans les efforts fournis pour parer aux effets du changement climatique sur les systèmes agroalimentaires, en particulier dans la définition de mesures efficaces d'adaptation auxdits effets;
- d) ont affirmé que la COP 27, qui se tiendra en Égypte, et la COP 28, qui se déroulera aux Émirats arabes unis, seraient des événements marquants pour la région.

76. Les participants à la Réunion ont appelé les membres à:

- a) prendre une part active à la consultation régionale sur la stratégie relative au changement climatique pour faire connaître les besoins et les priorités de la région et des différents pays qui la composent en ce qui concerne le changement climatique et les systèmes agroalimentaires;
- b) profiter de la COP 27 et de la COP 28 pour accélérer les actions concrètes menées pour faire face aux effets du changement climatique qui constituent une menace majeure pour la région.

77. Les participants ont également recommandé à la FAO:

- a) de tenir compte de l'importance des contextes, des conditions et des besoins régionaux et locaux lors de la mise au point de la version finale de la stratégie relative au changement climatique;

- b) d'aider les membres de la région à se préparer activement à la COP 27 et à la COP 28 de manière à porter à leur maximum les retombées positives pour les pays de la région s'agissant d'obtenir des financements pour l'action climatique ainsi que d'actualiser et de concrétiser leurs engagements en faveur du climat, notamment les contributions déterminées au niveau national, sur le front des systèmes agroalimentaires.

#### **IV. Clôture de la réunion**

##### **A. Déclaration ministérielle**

78. Les participants à la Réunion ont examiné et approuvé la Déclaration ministérielle, dont le texte figure à l'*annexe D*, et ont recommandé son adoption par les ministres de la région.

##### **B. Adoption du rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires**

79. Les participants ont adopté le rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires, tel que présenté par le Rapporteur, et ont recommandé de présenter un bref résumé du rapport à la Session ministérielle de la trente-sixième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient.

##### **C. Allocution de clôture**

80. M. Elwaer et M. Abdul-Hussein ont prononcé l'allocution de clôture.

81. M. Elwaer a remercié le Gouvernement iraquien et M. Abdul-Hussein d'avoir présidé la Réunion d'une manière efficace qui a permis d'atteindre l'objectif visé. Il a également remercié tous les participants, les orateurs, les intervenants et les équipes de la FAO pour leurs précieuses contributions à la réussite de la Réunion et a félicité les participants des riches débats qu'ils avaient menés. M. Elwaer a exhorté les hauts fonctionnaires à informer les ministres du déroulement et des résultats de leur Réunion afin d'éclairer les préparatifs de la Session ministérielle.

82. M. Abdul-Hussein a salué le taux de participation à toutes les séances de la Réunion des hauts fonctionnaires et a indiqué que celle-ci avait atteint ses objectifs; il a conclu en énonçant un ensemble complet de recommandations, qui seraient présentées aux ministres lors de la Session ministérielle. Il a remercié M. Elwaer et l'ensemble des équipes de la FAO ayant participé à l'organisation de la Réunion.

83. Les participants ont exprimé leur gratitude au Gouvernement iraquien et à la FAO pour l'efficacité avec laquelle la Réunion avait été préparée et organisée.

84. Les participants ont réitéré l'importance de certaines questions examinées au cours de la Réunion, notamment:

- a) la progression de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans la région, en dépit de tous les efforts déployés, ce qui nécessite des actions concrètes de la part de toutes les parties prenantes;
- b) l'importance stratégique que revêt la collaboration régionale, en particulier dans les domaines du commerce, des organismes nuisibles et des maladies transfrontières, des investissements, du partage de connaissances et des bonnes pratiques (en particulier s'agissant de surmonter les problèmes que la pandémie de covid-19 a occasionnés dans les systèmes agroalimentaires), des contributions à l'élaboration de normes mondiales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et de la collaboration Sud-Sud;
- c) la nécessité de renforcer les partenariats entre gouvernements, organisations de la société civile, secteur privé et organisations régionales et internationales, y compris la FAO.

## Session ministérielle

### V. Questions liminaires

#### Allocution du Directeur général de la FAO

85. M. Qu Dongyu, Directeur général de la FAO, a remercié le Gouvernement et le peuple iraqiens d'accueillir la trente-sixième session de la Conférence régionale dans des conditions extrêmement difficiles. Il a également remercié M. Saud Al Habsi, Ministre de l'agriculture, des pêches et des ressources en eau du Sultanat d'Oman, pour son engagement et son efficacité en tant que Président de la trente-cinquième session, ainsi que tous les ministres, les délégués et les autres participants qui prenaient part à la trente-sixième session. Le Directeur général a évoqué les lourdes conséquences de la pandémie de covid-19 sur tous les secteurs, y compris l'alimentation et l'agriculture, le redressement lent et difficile, et les enseignements à retenir de la pandémie, notamment le caractère central des ODD, l'importance de nos systèmes agroalimentaires et la nécessité de transformer ces systèmes pour en accroître la durabilité, la résilience et l'efficacité.

86. Le Directeur général a présenté dans les grandes lignes la vision qui tend à faire de la FAO une organisation plus agile, plus efficace et plus efficiente afin de mieux servir les Membres, avec davantage de dynamisme. Il a mis en évidence les principaux éléments du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, lequel appelle à opérer une transition vers des systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables, qui permettent d'apporter des améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie, sans laisser personne de côté. Le Directeur général a souligné que les quatre priorités régionales de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord correspondaient aux besoins que les pays de la région avaient exprimés au cours du processus de consultation approfondie et s'inscrivaient dans le droit fil du Cadre stratégique 2022-2031. Il a réaffirmé sa profonde détermination à donner suite aux recommandations émanant de la Conférence régionale.

#### Déclaration du Premier ministre de l'Iraq

87. M. Mustafa Al-Kadhimi, Premier ministre de l'Iraq, a souhaité la bienvenue aux participants et a indiqué que la Conférence régionale pour le Proche-Orient était une occasion d'instaurer la paix et de nouer des partenariats entre les pays de la région. Il a mis en évidence le rôle important et historique de l'agriculture en Iraq et dans l'ensemble de la région. Il a souligné que le changement climatique, la pénurie d'eau, la sécheresse, la désertification et les conflits faisaient partie des principaux défis stratégiques auxquels la région était confrontée et s'est dit conscient que, pour relever ces défis, il fallait mettre en place des partenariats et une collaboration régionale solides fondés sur des complémentarités, en particulier dans le cas des questions transfrontières. M. Mustafa Al-Kadhimi s'est félicité de l'excellente collaboration entre l'Iraq et la FAO et a remercié la FAO pour ses remarquables contributions au développement de l'Iraq. Il a fait observer que la Conférence régionale avait une importance stratégique en vue de la mise au point d'une vision et d'orientations stratégiques pour les activités de la FAO dans la région, a souhaité aux participants une Conférence régionale fructueuse et les a encouragés à contribuer activement aux délibérations.

#### Allocution du Président indépendant du Conseil de la FAO

88. M. Hans Hoogeveen, Président indépendant du Conseil de la FAO, a souligné le rôle unique que joue la Conférence régionale pour ce qui est de définir les politiques et les priorités de la FAO concernant la région et a exhorté les membres à amorcer un changement grâce à des mesures porteuses de transformation en rendant les systèmes agroalimentaires de la région plus durables, plus résilients, plus inclusifs et plus efficaces, ainsi qu'à améliorer la nutrition de tous afin d'atteindre les ODD d'ici à 2030. Il a rappelé les résultats du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires tenu en 2021 et le rôle du Centre de coordination hébergé par la FAO dans le processus de suivi, lequel sera chargé d'accélérer la concrétisation des ODD, notamment en participant à la création et à la mise en place de

voies et de coalitions d'action nationales, en fournissant une assistance technique au niveau des pays et en prêtant un appui à la formulation de politiques sur la base d'éléments scientifiques et factuels.

### **Déclaration du Président de la trente-sixième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**

89. M. Muhammad Karim Al-Khafaji, Ministre de l'agriculture de l'Iraq, a souhaité la bienvenue aux participants et a évoqué les effets de la pandémie de covid-19, notamment sur les méthodes de travail de la Conférence régionale. Il a souligné les difficultés auxquelles la région était confrontée, notamment les conflits, le changement climatique, la pénurie d'eau, ainsi que les organismes nuisibles et les maladies transfrontières, et a insisté sur le rôle de la Conférence régionale s'agissant de communiquer des orientations pour les surmonter. M. Muhammad Karim Al-Khafaji a fait remarquer les progrès accomplis depuis la trente-cinquième session et a résumé les principales recommandations formulées à la Réunion des hauts fonctionnaires, y compris celles qui portaient sur les quatre priorités régionales établies au titre du Cadre stratégique 2022-2031. Il a remercié le Sultanat d'Oman pour le travail admirable que celui-ci avait effectué à la présidence de la trente-cinquième session et M. Qu pour les excellents préparatifs de la trente-sixième session ainsi que pour l'appui de la FAO aux pays de la région. Pour conclure, il a exhorté les membres à œuvrer ensemble, aux côtés de la FAO et des principales parties prenantes, afin de redoubler d'efforts pour relever les défis et transformer les systèmes agroalimentaires de la région.

### **Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)**

90. M. Gabriel Ferrero, Président du CSA, a souligné le rôle du Comité en tant que plateforme intergouvernementale et multipartite sur les politiques dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, la synergie entre la FAO et le CSA et la pertinence des travaux du CSA dans la région. Il a encouragé les membres à continuer de s'appuyer sur les conclusions du CSA pour formuler leurs politiques, stratégies, législations et cadres réglementaires nationaux. Il a également encouragé les membres à contribuer à l'élaboration, dans le cadre du CSA, de nouvelles directives et recommandations de politique générale sur les questions de genre, les jeunes, les données et les inégalités, qui seront examinées par les membres du CSA pendant la période 2022-2024.

### **Déclaration de la porte-parole des organisations de la société civile**

91. M<sup>me</sup> Razan Zuayter, Présidente du Groupe arabe pour la protection de la nature (APN) et fondatrice du Réseau arabe pour la souveraineté alimentaire (ANFS), a résumé les vues des organisations de la société civile (OSC) en s'appuyant sur les résultats de la réunion de consultation des OSC, qui s'est tenue en visioconférence les 30 et 31 janvier dans le cadre des préparatifs de la session de la Conférence régionale et à laquelle ont participé 52 organisations. M<sup>me</sup> Zuayter a souligné qu'il était nécessaire de rendre les systèmes alimentaires locaux plus durables et d'améliorer l'intégration régionale aux fins de la sécurité et de la souveraineté alimentaires. Elle a ajouté que la culture d'aliments essentiels comme le blé revêtait une importance stratégique s'agissant d'accroître la résilience face aux multiples stress, dont les conflits, le changement climatique et la covid-19, et a recommandé une participation plus forte d'OSC régionales indépendantes à ce processus.

### **Déclaration du porte-parole du secteur privé**

92. M. Ayman Sejiny, Président-Directeur général de la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID), a synthétisé les résultats de la réunion de consultation du secteur privé, qui s'est tenue en visioconférence le 3 février dans le cadre des préparatifs de la session de la Conférence régionale. Il a souligné le rôle important du secteur privé dans la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement économique. M. Sejiny a salué la volonté de la FAO de renforcer ses partenariats avec le secteur privé, comme l'ont clairement montré la mise au point de la Stratégie de la FAO relative à la mobilisation du secteur privé et la tenue de la réunion de consultation susmentionnée, en vue d'accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires de la région tout en créant des emplois et des débouchés

économiques, en promouvant l'innovation et en favorisant la transformation rurale. M. Sejny a appelé à un dialogue ouvert et à des partenariats renforcés entre les secteurs public et privé ainsi qu'avec les OSC, et a encouragé la FAO à faciliter ces dialogues et ces partenariats.

## VI. Tables rondes

### A. Table ronde ministérielle I: Sécurité alimentaire et alimentation saine pour tous en vue d'améliorer la nutrition et les conditions de vie

93. Les participants à la Session ministérielle ont examiné les documents intitulés *Transformer les systèmes agroalimentaires en faveur d'une alimentation saine pour tous* et *Informations actualisées sur l'action de la FAO en matière de nutrition*, et ont pris note des messages contenus dans ces documents, tels que présentés par M. Máximo Torero Cullen, Économiste en chef de la FAO.

94. Les participants à la Session ministérielle:

- a) ont reconnu les efforts déployés par la FAO pour faire avancer la transformation des systèmes agroalimentaires de la région au moyen d'approches novatrices et inclusives;
- b) ont insisté sur la nécessité stratégique de se doter de politiques qui favorisent une alimentation saine pour tous;
- c) ont souligné qu'il était important d'accroître les investissements publics et privés dans l'agriculture et que le secteur privé avait un rôle crucial à jouer, en particulier s'agissant de promouvoir les innovations et de rendre l'accès aux technologies plus inclusif;
- d) ont pris note des liens étroits et complexes entre le commerce et la sécurité alimentaire, particulièrement dans cette région fortement dépendante des importations de denrées alimentaires;
- e) ont indiqué que les pertes et le gaspillage de nourriture étaient un problème de premier plan dans la région, lequel nécessitait d'œuvrer collectivement et d'établir des stratégies fondées sur des éléments factuels tout au long des chaînes de valeur;
- f) ont constaté avec inquiétude la progression de la malnutrition, de l'excès pondéral et de l'obésité dans certains pays, en particulier chez les jeunes, et la prévalence élevée et persistante de la dénutrition dans les pays en proie à des conflits.

95. Les participants à la Session ministérielle ont encouragé les membres à:

- a) adopter un programme régional visant à transformer les systèmes agroalimentaires de sorte qu'ils soient plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables et qu'ils permettent à tous de s'alimenter sainement afin de faire reculer la faim et la pauvreté, de réduire les inégalités socioéconomiques et d'éliminer la malnutrition sous toutes ses formes, aux niveaux national et infranational;
- b) mettre en place des cadres d'action nationaux qui permettent de s'appuyer sur le commerce, les investissements et la technologie pour favoriser le développement de marchés et de chaînes de valeurs agroalimentaires régionaux et nationaux qui promeuvent des régimes alimentaires accessibles, y compris sur le plan financier, sains et durables pour tous;
- c) promouvoir des pratiques et des compétences qui permettent aux consommateurs de s'alimenter sainement grâce à des systèmes agroalimentaires durables;
- d) renforcer le commerce interrégional en s'appuyant sur les avantages comparatifs de chaque pays;
- e) aider le secteur privé à ajuster ses modèles d'activité de façon à encourager la consommation d'aliments sains et à s'adapter aux préférences des consommateurs qui privilégient une alimentation saine.

96. Les participants à la Session ministérielle ont demandé à la FAO:

- a) d'aider les membres à transformer leurs systèmes agroalimentaires, notamment en facilitant l'échange de connaissances, les dialogues régionaux sur les politiques et les activités de promotion, ainsi que la mise en œuvre des recommandations présentées au paragraphe 17;

- b) d'aider les membres à s'appuyer sur le commerce, les investissements et la technologie pour favoriser la transformation des systèmes agroalimentaires et concrétiser la sécurité alimentaire;
- c) de combler les lacunes en matière de connaissances dans les domaines sanitaires et phytosanitaires pertinents qui sont essentiels à des échanges commerciaux efficaces ainsi qu'en ce qui concerne les mesures de sécurité sanitaire des aliments;
- d) de prêter un appui aux membres dans le cadre de leurs stratégies respectives en faveur de l'éducation alimentaire et nutritionnelle en vue de lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes, en mettant l'accent sur les enfants d'âge scolaire et les jeunes.

## **B. Table ronde ministérielle II: Bâtir des communautés rurales résilientes en vue d'améliorer la production, l'environnement et les conditions de vie**

97. Les participants à la Session ministérielle ont examiné les documents intitulés *La transformation des zones rurales en faveur de l'emploi et des revenus des jeunes* et *Renforcer la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition*, et ont pris note des messages contenus dans ces documents, tels que présentés par M<sup>me</sup> Ismahane Elouafi, Scientifique en chef de la FAO.

98. Les participants à la Session ministérielle:

- a) ont pris note avec préoccupation de la progression de la faim, de l'insécurité alimentaire aiguë et de la malnutrition dans la région, qui reflète la vulnérabilité de la région et les difficultés considérables auxquelles celle-ci est confrontée, lesquelles découlent de facteurs qui se télescopent et se chevauchent, tels que les conflits, le changement climatique et les phénomènes climatiques extrêmes, la covid-19, les chocs économiques et financiers, ainsi que les organismes nuisibles et les maladies transfrontières;
- b) ont salué les efforts des gouvernements et des acteurs agroalimentaires de la région, qui ont permis aux systèmes agroalimentaires de résister aux chocs liés à la pandémie de covid-19;
- c) ont noté qu'il était important d'investir dans les zones rurales et de réduire les inégalités entre celles-ci et les zones urbaines, ainsi que de résorber les inégalités entre les catégories sociales et les genres dans les zones rurales;
- d) ont insisté sur le fait qu'il était crucial, d'un point de vue stratégique, de gérer les risques de façon anticipée au moyen d'une approche globale, au lieu de se concentrer uniquement sur la gestion des catastrophes;
- e) ont souligné que la collaboration régionale était essentielle à la gestion des risques transfrontières;
- f) ont mis en avant la nécessité d'adopter des approches multisectorielles et territoriales ciblées pour transformer les systèmes agroalimentaires de sorte qu'ils permettent à tous de s'alimenter sainement et soient plus durables et plus résilients, tout en éliminant les disparités au niveau géographique, entre les genres et en matière de revenus;
- g) ont fait observer qu'il importait de promouvoir la science, l'innovation et la technologie et de mobiliser des investissements publics et privés dans les zones rurales, notamment pour les infrastructures et les entreprises agricoles, dans le cadre d'une démarche inclusive, qui ne laisse personne de côté.

99. Les participants à la Session ministérielle ont encouragé les membres à:

- a) adopter une approche globale et multirisque pour la gestion des risques qui pèsent sur les systèmes agroalimentaires, notamment:
  - i) en faisant du renforcement de la résilience l'un des piliers centraux des stratégies et des plans nationaux relatifs à la sécurité alimentaire;
  - ii) en mettant en place des mécanismes efficaces de gouvernance multirisque;
  - iii) en élaborant des politiques de gestion inclusives et fondées sur l'analyse des risques;
  - iv) en mettant au point des systèmes d'alerte rapide;

- v) en élargissant la couverture et en améliorant l'efficacité des systèmes de protection sociale et des systèmes d'assurance des récoltes et du bétail, et en veillant à ce que ces systèmes soient réactifs en cas de choc et tiennent compte des problématiques de genre;
- vi) en faisant de la sensibilisation et de l'évolution des comportements des consommateurs un moteur de la transformation des systèmes agroalimentaires;
- b) promouvoir des approches territoriales en matière de développement rural afin de tirer parti des ressources, des atouts et des institutions locaux;
- c) favoriser la durabilité et le caractère inclusif des chaînes de valeur agroalimentaires et mettre à disposition des mécanismes d'assistance technique et d'appui aux politiques et aux investissements afin de renforcer l'entrepreneuriat agricole et d'améliorer les revenus des petits producteurs de manière inclusive et durable, en accordant l'attention nécessaire aux femmes et aux jeunes;
- d) aider les petits exploitants en donnant davantage de moyens aux organisations de producteurs, en améliorant les services de conseil rural et de vulgarisation et en renforçant les capacités qui permettent d'intégrer des pratiques agricoles durables en vue d'augmenter les revenus et la productivité et de surmonter les difficultés qui découlent de la pénurie grandissante de ressources naturelles, en particulier d'eau;
- e) redoubler d'efforts pour résorber les disparités en faisant de l'accès des femmes aux ressources, aux services et aux revenus le moteur d'une transformation rurale inclusive;
- f) investir dans la promotion de l'innovation agricole et en faveur d'un meilleur accès des jeunes à l'éducation et à la formation;
- g) accorder la priorité aux mesures et aux interventions qui ciblent les enfants d'âge scolaire et les jeunes afin de favoriser l'évolution des habitudes alimentaires;
- h) adopter l'approche «Une seule santé» pour faire face aux dangers biologiques;
- i) renforcer la collaboration régionale pour lutter contre les organismes nuisibles et les maladies transfrontières, notamment en créant un fonds fiduciaire régional.

100. Les participants à la Session ministérielle ont demandé à la FAO:

- a) d'aider les membres à opérer une transformation rurale inclusive et à élaborer des politiques et des stratégies intégrées et tenant compte des questions de genre qui favorisent la durabilité, la productivité et l'inclusion économique dans le secteur agricole, à tirer parti de l'innovation et de la technologie et à mobiliser les investissements nécessaires;
- b) de soutenir le renforcement des capacités dans la région, de produire des données factuelles à l'appui de la gestion globale des risques multiples et d'encourager des approches et des pratiques innovantes qui permettent de gérer efficacement les risques multiples, notamment celles relatives à la réduction des risques de catastrophe, ainsi que des programmes tenant compte du changement climatique et des conflits et favorisant la paix;
- c) de contribuer, en collaboration avec les parties intéressées, à la formulation de stratégies et de plans relevant de l'approche «Une seule santé» et à la création d'une plateforme régionale «Une seule santé»;
- d) d'aider les membres à transformer les zones rurales et le secteur agricole de manière inclusive grâce à des approches territoriales, en mettant particulièrement l'accent sur les petits producteurs, notamment au moyen de la coopération Sud-Sud ou triangulaire et de la collaboration et des échanges intrarégionaux;
- e) d'apporter son assistance aux membres en favorisant une transition numérique, notamment grâce à des stratégies d'innovation numérique, à la technologie et à des projets pilotes;
- f) d'aider les membres à promouvoir une action collective et à renforcer les organisations de producteurs, y compris les associations de femmes et de jeunes et les coopératives, et de créer des services ruraux efficaces, efficients et inclusifs, en particulier des services de vulgarisation et de conseil qui soient axés sur le marché et fondés sur des éléments issus de la recherche;
- g) d'aider les membres à rendre les chaînes de valeur agroalimentaires plus compétitives et plus efficaces grâce à l'adoption de technologies et d'innovations qui permettent



- d'améliorer l'infrastructure après récolte et de réduire les pertes et le gaspillage de nourriture, tout en fournissant des emplois décents aux femmes et aux jeunes;
- h) d'intensifier les activités de mobilisation de ressources pour appuyer des programmes de grande qualité en matière de renforcement de la résilience et de transformation rurale;

### C. Table ronde ministérielle III: Redressement vert et action climatique en vue d'améliorer la production et l'environnement

101. Les participants à la Session ministérielle ont examiné les documents intitulés *Une agriculture plus verte pour assurer un redressement durable et lutter contre le changement climatique* et *Financement de l'action climatique dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord*, et ont pris note des messages contenus dans ces documents, tels que présentés par M<sup>me</sup> Maria Helena Semedo, Directrice générale adjointe de la FAO.

102. Les participants à la Session ministérielle:

- a) ont reconnu les défis posés par les pratiques non viables responsables de la dégradation généralisée des terres et des ressources en eau, de l'appauvrissement de la biodiversité, de la déforestation, de la désertification, de l'épuisement des ressources aquatiques et marines et de l'accroissement des risques d'inondation et de sécheresse, accentués par le changement climatique, et ont appelé à assurer une gestion durable des ressources naturelles et à mener des interventions de restauration à grande échelle pour parvenir à des systèmes agroalimentaires durables et résilients;
- b) ont reconnu l'importance des interactions entre l'agriculture et les forêts à l'appui du développement durable et la nécessité d'envisager la sécurité alimentaire, l'agriculture, les parcours, les forêts et les autres aspects du développement rural de manière intégrée;
- c) ont salué le fait que deux pays de la région accueilleraient les prochaines sessions de la Conférence des parties à la CCNUCC – l'Égypte en 2022 pour la vingt-septième session (COP 27) et les Émirats arabes unis en 2023 pour la vingt-huitième session (COP 28) –, ce qui représentera une occasion de transposer à plus grande échelle la mise en œuvre et le financement de l'action climatique dans les systèmes agroalimentaires et de renforcer la participation de la région aux processus mondiaux relevant de la CCNUCC;
- d) ont insisté sur le rôle de l'innovation, des données et des informations, de la transformation numérique, de politiques et d'institutions solides et fiables, et des partenariats;
- e) ont souligné qu'il fallait renforcer la collaboration régionale aux fins de la gestion des bassins transfrontières afin d'améliorer la sécurité alimentaire, et trouver un équilibre entre le développement de l'agriculture et les disponibilités en eau.

103. Les participants à la Session ministérielle ont encouragé les membres à:

- a) accélérer le processus de coordination des politiques relatives à l'eau, à la production végétale et à la protection des plantes, à la sécurité alimentaire, au climat et à l'environnement, en prenant acte de la rareté des ressources en eau et de la fragilité des écosystèmes dans la région, et en renforçant les mécanismes de coordination régionaux;
- b) veiller à ce que les programmes de redressement s'écartent de la voie suivie jusqu'à présent, en particulier des pratiques agricoles qui ont contribué à une dégradation des terres et des ressources en eau, à un appauvrissement de la biodiversité et à la conversion continue d'écosystèmes naturels fragiles;
- c) établir, au niveau régional, un programme coordonné pour faire face au changement climatique et un mécanisme pour surveiller les effets du changement climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire dans la région;
- d) exploiter les possibilités offertes par le mouvement mondial lancé dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes en vue de renforcer les initiatives en la matière dans la région.

104. Les participants à la Session ministérielle ont demandé à la FAO:

- a) de continuer à aider les membres à lutter contre la pénurie d'eau dans la région et à adopter des approches intégrées et durables en matière de gestion de l'eau dans le cadre de l'Initiative régionale sur la pénurie d'eau au Proche Orient et en Afrique du Nord et du Programme mondial sur l'agriculture durable dans les zones arides;
- b) d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes régionaux de lutte contre les effets du changement climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire au Proche-Orient et en Afrique du Nord, y compris dans le contexte de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique;
- c) d'aider les membres à tirer parti du fait que la COP 27 et la COP 28 se dérouleront dans la région;
- d) d'aider les membres à mieux préserver la biodiversité et à assurer la prise en compte systématique de celle-ci et du changement climatique dans les politiques, programmes et mesures nationaux visant les différents secteurs de l'agriculture;
- e) de promouvoir une gestion durable de l'agriculture, des parcours et des forêts, de façon à rendre les systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables;
- f) d'aider les membres dans leurs efforts de transformation des systèmes alimentaires aquatiques.

## **VII. Autres questions**

### **A. Date et lieu de la trente-septième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**

105. Aucun pays ne s'étant porté officiellement candidat pour accueillir la trente-septième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, en 2024, la Conférence régionale a appelé le Groupe régional pour le Proche-Orient à convenir d'une date et d'un lieu et à nommer le Président et les vice-présidents de la trente-septième session, en consultation avec le Directeur général, avant la fin de l'année 2022.

### **B. Élection du Président et des vice-présidents de la trente-septième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**

106. Les participants à la Session ministérielle ont reporté l'élection du Président et des vice-présidents de la trente-septième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient jusqu'à ce que l'hôte de ladite session soit connu.

### **C. Adoption de la Déclaration ministérielle**

107. Les participants à la Session ministérielle ont adopté la Déclaration ministérielle qui figure à l'*annexe C*.

### **D. Adoption du rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires**

108. Les participants à la Session ministérielle ont adopté le rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires tenue en visioconférence du 10 au 13 janvier 2022, qui leur a été présenté par M. Hadi Hashim, rapporteur de la Réunion des hauts fonctionnaires.

109. Les participants à la Session ministérielle ont approuvé les recommandations formulées à la Réunion des hauts fonctionnaires, y compris celles relatives aux priorités de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord au regard du Cadre stratégique 2022-2031, les résultats obtenus par la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord en 2020-2021 et le Programme de travail pluriannuel 2022-2025 de la Conférence régionale pour le Proche-Orient.

## VIII. Questions finales

### Adoption du rapport

110. Les participants à la Session ministérielle ont adopté à l'unanimité le rapport, tel que présenté par le Rapporteur.

### Clôture de la Conférence régionale

111. M. Qu Dongyu, Directeur général de la FAO, a remercié sincèrement le Gouvernement et le peuple irakiens, M. Mustafa Al-Kadhimi, Premier ministre de l'Iraq, et M. Muhammad Karim Al-Khafaji, Ministre de l'agriculture de l'Iraq, d'avoir accueilli la trente-sixième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient. Il a également exprimé sa gratitude aux participants et les a félicités du succès de la session. Le Directeur général a indiqué qu'il s'agissait d'une session historique à bien des égards. En effet, c'était la première de la Conférence régionale pour le Proche-Orient à se tenir dans la région depuis 12 ans et l'une des plus importantes sessions internationales des Nations Unies organisées à Bagdad. Il a souligné que les systèmes agroalimentaires devaient impérativement jouer un rôle décisif dans la redynamisation de la région et a insisté sur la nécessité de réduire les inégalités entre villes et zones rurales, femmes et hommes, riches et pauvres d'une manière globale et inclusive qui fasse intervenir toutes les parties prenantes. Le Directeur général a souligné qu'il importait, d'un point de vue stratégique, d'aider les agriculteurs au moyen de politiques porteuses, d'investissements responsables, de l'innovation et de la science, et des technologies de l'information, y compris les technologies numériques et les mégadonnées. Il a exhorté les participants à accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires grâce à leur prise en main, leur engagement politique et leurs plans d'action, et a appelé à mener des actions collectives pour aider les personnes vulnérables, les régions et les Membres qui en ont le plus besoin.

112. Au nom du Gouvernement de l'Iraq, M. Muhammad Karim Al-Khafaji, Ministre de l'agriculture, a remercié le Directeur général, le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, le Bureau de la FAO en Iraq et les participants pour leurs contributions positives, qui ont fait de la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient un succès. Il a ensuite déclaré la session close.

113. Les participants ont exprimé leur sincère gratitude au Gouvernement irakien et à la FAO pour l'efficacité avec laquelle la trente-sixième session de la Conférence régionale avait été préparée et organisée.

## **Annexe A. Ordre du jour**

### **Réunion des hauts fonctionnaires**

10-13 janvier 2022

#### **I. Questions liminaires**

- 1) Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
- 2) Nomination du Rapporteur
- 3) Déclaration du Représentant régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord
- 4) Déclaration du Président de la trente-sixième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

#### **II. Questions relatives aux politiques et à la réglementation régionales et mondiales**

- 5) Transformer les systèmes agroalimentaires pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord
- 6) Résumé des recommandations formulées par les commissions régionales
- 7) Prise en compte systématique des questions de genre et autonomisation des femmes dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord
- 8) La transformation des zones rurales en faveur de l'emploi et des revenus des jeunes – L'innovation comme accélérateur de la transformation des systèmes agroalimentaires
- 9) Transformer les systèmes agroalimentaires en faveur d'une alimentation saine pour tous – Mettre le commerce au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord
- 10) Une agriculture plus verte pour assurer un redressement durable et lutter contre le changement climatique – Accélérer l'action menée contre le changement climatique
- 11) Renforcer la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition – Covid-19 et résilience des systèmes agroalimentaires de la région

#### **III. Questions relatives au Programme et au budget**

- 12) Résultats régionaux, priorités, les quatre améliorations et les objectifs de développement durable
- 13) Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation
- 14) Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique

#### **IV. Autres questions**

- 15) Programme de travail pluriannuel 2022-2025 de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

- 16) Questions diverses
- 17) Examen de la Déclaration ministérielle
- 18) Adoption du rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires

### **Session ministérielle**

7-8 février 2022

- 19) Allocution du Directeur général de la FAO
- 20) Allocution du Président indépendant du Conseil de la FAO
- 21) Déclaration du Président de la trente-sixième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient
- 22) Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
- 23) Déclaration de la porte-parole des organisations de la société civile
- 24) Déclaration du porte-parole du secteur privé

### **V. Tables rondes**

- 25) Table ronde ministérielle I: Sécurité alimentaire et alimentation saine pour tous en vue d'améliorer la nutrition et les conditions de vie
- 26) Table ronde ministérielle II: Bâtir des communautés rurales résilientes en vue d'améliorer la production, l'environnement et les conditions de vie
- 27) Table ronde ministérielle III: Redressement vert et action climatique en vue d'améliorer la production et l'environnement
- 28) Date et lieu de la trente-septième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient
- 29) Élection du Président et des vice-présidents de la trente-septième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient
- 30) Adoption de la Déclaration ministérielle
- 31) Adoption du rapport de la Conférence régionale

## Annexe B. Liste des documents

### POUR EXAMEN

<b>Cote</b>	<b>Titre</b>
NERC/22/1	Ordre du jour provisoire annoté
NERC/22/2	Résultats de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord en 2020-2021
NERC/22/3	Priorités de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord au titre du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO
NERC/22/4	La transformation des zones rurales en faveur de l'emploi et des revenus des jeunes
NERC/22/5	Transformer les systèmes agroalimentaires en faveur d'une alimentation saine pour tous
NERC/22/6	Renforcer la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition
NERC/22/7	Une agriculture plus verte pour assurer un redressement durable et lutter contre le changement climatique
NERC/22/8	Grandes lignes et feuille de route de la «stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation»
NERC/22/9	Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique
NERC/22/10	Programme de travail pluriannuel 2022-2025 de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

### POUR INFORMATION

<b>Cote</b>	<b>Titre</b>
NERC/22/INF/1	Calendrier provisoire
NERC/22/INF/2	Liste provisoire des documents
NERC/22/INF/3	Déclaration du Directeur général
NERC/22/INF/4	Résumé des recommandations formulées par les commissions régionales
NERC/22/INF/5	Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes
NERC/22/INF/6	Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO
NERC/22/INF/7	Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
NERC/22/INF/8	Déclaration de la porte-parole des organisations de la société civile
NERC/22/INF/9	Déclaration du porte-parole du secteur privé

NERC/22/INF/10	Le point sur les activités de la FAO dans le domaine de la nutrition
NERC/22/INF/11	Résultats du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et implications pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord
NERC/22/INF/12	Informations actualisées sur la mise en œuvre de l'Initiative Main dans la main de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord
NERC/22/INF/13	Stratégie en matière d'innovation numérique pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord
NERC/22/INF/14	Financement de l'action climatique dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord
NERC/22/INF/15	Prise en compte systématique de la biodiversité dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord
NERC/22/INF/16	Covid-19: effets et mesures prises pour y faire face dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord
NERC/22/INF/17	Prise en compte systématique des questions de genre et autonomisation des femmes dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord
NERC/22/INF/18	État de la sécurité alimentaire dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord
NERC/22/INF/19	Informations actualisées sur la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation – Note d'information n° 1 – Décembre 2021
NERC/22/INF/20	Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique – Note d'information n° 1 – Décembre 2021
NERC/22/INF/21	Déclaration du Président de la trente-sixième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient
NERC/22/INF/22	Note d'information

### Annexe C. Déclaration ministérielle

Nous, Ministres et Chefs de délégation de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient réunis les 7 et 8 février 2022 à l'occasion de la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, accueillie par l'Iraq selon des modalités hybrides,

**Observant avec une profonde inquiétude** la tendance à l'aggravation de la faim, de l'insécurité alimentaire aiguë et de la malnutrition dans la région mise en évidence par la publication phare de la FAO intitulée *Near East and North Africa – Regional Overview of Food Security and Nutrition 2021* (aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Proche-Orient et en Afrique du Nord, édition 2021), tendance alarmante qui témoigne de la vulnérabilité de la région et des difficultés importantes résultant des conflits, des troubles sociaux, de la forte dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires, des crises financières et économiques, et du télescopage et du chevauchement de multiples chocs,

**Notant avec une profonde inquiétude** les incidences complexes, sans précédent et en constante évolution que la pandémie de covid-19 a sur tous les aspects de la vie, à l'échelle mondiale et dans notre région,

**Constatant avec une profonde inquiétude** les défis que doivent relever certains pays de la région du fait de divers facteurs, notamment le changement climatique, la pénurie d'eau, la dégradation des terres, l'appauvrissement de la biodiversité ainsi que la mauvaise qualité de l'alimentation et l'explosion des maladies non transmissibles,

**Reconnaissant** le besoin urgent de transformer radicalement les systèmes agroalimentaires de notre région pour les rendre plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables, en vue de répondre aux enjeux actuels et futurs dans la région et d'accélérer les progrès au regard de nombreux objectifs de développement durable,

**Soulignant** le rôle central et le potentiel énorme des petits exploitants et de leurs organisations, des femmes et des jeunes quant à la transformation des systèmes agroalimentaires,

**Mettant en avant** l'importance majeure que nous attachons à la fin des conflits et à la promotion de la paix dans la région,

**Notant et saluant** les efforts extraordinaires déployés par les gouvernements de la région pour faire face à la pandémie de covid-19 et à d'autres difficultés par un ensemble de mesures et d'initiatives innovantes,

Nous, Ministres et Chefs de délégation de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient,

1. **Félicitons** M. Qu Dongyu pour les initiatives qu'il a prises depuis son élection au poste de Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en juin 2019, et pour sa détermination à renforcer et à revitaliser celle-ci afin d'en faire une organisation spécialisée dynamique, souple et dotée de moyens techniques au sein du système des Nations Unies;
2. **Appuyons** le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, qui prône une transition vers des systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables pour améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie, sans laisser personne de côté, en vue d'accélérer les progrès au regard des objectifs de développement durable;
3. **Approuvons** les quatre priorités régionales du programme de travail de la FAO, lequel reflète les domaines stratégiques à privilégier pour aider les pays de la région à transformer leurs systèmes agroalimentaires au titre du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, en notant que les quatre



priorités régionales mettent en avant des questions d'une importance stratégique pour la région, notamment l'appui à une transformation rurale inclusive pour autonomiser les jeunes et les femmes, le combat contre l'insécurité alimentaire et le triple fardeau de la malnutrition, la promotion du commerce, les mesures axées sur le changement climatique, la pénurie d'eau et la gestion durable des ressources naturelles visant à remédier aux causes profondes de la vulnérabilité de la région, le renforcement de la résilience et la gestion des risques au moyen d'une approche active et globale;

4. **Saluons** les efforts déployés par la FAO pour produire en temps voulu des données et des rapports analytiques sur l'état de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans la région, et pour concevoir et mettre en œuvre des programmes qui permettent de surmonter les difficultés recensées et de répondre aux priorités des pays;
5. **Nous félicitons** de l'élaboration des stratégies de la FAO sur la science et l'innovation et sur le changement climatique, qui répondent à la nécessité de lutter de toute urgence contre le changement climatique et de favoriser la science et l'innovation pour accélérer la productivité et la durabilité de l'agriculture dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord;
6. **Notons avec intérêt** les initiatives institutionnelles de la FAO, telles que Main dans la main, 1 000 villages numériques et Un pays – un produit prioritaire, et nous engageons à appuyer leur mise en œuvre dans nos pays en tant que de besoin;
7. **Nous engageons** à œuvrer à la transformation de nos systèmes agroalimentaires en adoptant des approches inclusives, multisectorielles et multipartites qui permettent la participation des acteurs de ces systèmes et de leurs représentants, de la société civile et du secteur privé;
8. **Nous engageons** à suivre des stratégies intégrées en matière de transformation rurale inclusive pour renforcer l'emploi rural décent, en particulier pour les jeunes et les femmes, en adoptant des approches de développement des territoires et en tenant compte des priorités du Plan d'action de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale;
9. **Nous engageons** à intégrer l'agroécologie, les pratiques agricoles durables et d'autres approches innovantes, comme l'agriculture climato-intelligente et l'agriculture de conservation, entre autres, dans nos politiques, nos stratégies et nos plans d'investissement nationaux pour favoriser leur adoption par les agriculteurs, contribuer à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et augmenter de manière durable la productivité, la résilience et les revenus des petits agriculteurs;
10. **Nous félicitons** du fait que les vingt-septième et vingt-huitième sessions de la Conférence des parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) se tiendront en Égypte et aux Émirats arabes unis, respectivement, et décidons de profiter de ces occasions pour accélérer l'action en faveur du climat à l'appui de systèmes agroalimentaires durables dans notre région, en tirant le meilleur parti du financement de l'action climatique;
11. **Invitons instamment** les pays et les partenaires, notamment les institutions financières internationales, le secteur privé, la FAO et d'autres organismes des Nations Unies, à assurer des investissements plus importants, notamment grâce à des mécanismes de financement innovants, pour appuyer les activités de transformation des systèmes agroalimentaires de la région;
12. **Confirmons** notre détermination à continuer de renforcer la collaboration régionale pour relever efficacement nos défis communs, notamment dans le cadre des efforts conjoints que nous déployons pour mettre en place un fonds fiduciaire régional aux fins de la gestion des organismes nuisibles et des maladies transfrontières touchant les animaux et les plantes;

13. **Remerciements** M. Mustafa Al-Kadhimi, Premier Ministre de l'Iraq, le Gouvernement de l'Iraq et M. Muhammad Karim Al-Khafaji, Ministre de l'agriculture de l'Iraq, pour la remarquable organisation de la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient.

Bagdad, le 8 février 2022